

MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Le Conseil Municipal vous présente
ses meilleurs voeux pour
2021

GROS PLAN SUR



*Le service postal à
Mézières-en-Brenne*

MÉZIÈRES au fil de son Histoire...

SOMMAIRE

EDITORIAL 3

INFORMATIONS MUNICIPALES 4

Permanences.....	4
Conseils municipaux.....	5

VIE COMMUNALE 16

Hommage à Jacqueline CAMUS.....	16
Un Noël lumineux.....	18
CCAS colis de Noël.....	19
Maison et Village fleuris.....	19
Nos collégiens à l'honneur.....	20
Nos anciens.....	20
Médiathèque.....	12

VIE ECONOMIQUE 22

Les Commerces et Entreprises.....	22
Salon de Coiffure.....	23
Boucherie "Les Délices de Brenne".....	23
Boulangerie-Pâtisserie.....	24

COMMUNAUTE DE COMMUNES 25

MEZIERES au fil de son Histoire 26

Histoire de la Poste à Mézières.....	26
Mézières - une Histoire de pisciculture.....	30

INFORMATIONS DIVERSES 33

MSA Berry-Touraine.....	33
Parc Naturel Régional.....	34
Initiative Brenne.....	35
Energie et Rénovation.....	36
Les 3 rivières.....	37
Réserve de Chérine.....	39

VIE ASSOCIATIVE 41

Liste Associations et contacts.....	41
Association Culturelle Macérienne.....	42
Le Souvenir Français.....	43
Familles Rurales.....	44
Club de Tir Brennou.....	45
Les Orchidées.....	46
Comité de jumelage Mézières/Watou.....	47
Le Moulin.....	48

ETAT CIVIL 49

AGENDA 50

NUMEROS UTILES 51

MÉMENTO

Mairie

8 place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 04 23

email : mairie@mezieres-en-brenne.fr

Horaires d'ouverture

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30

mardi et samedi 9h-12h

**Le secrétariat de mairie sera fermé en février
les matinées suivantes :
Jeudi 4 - Vendredi 5 - Samedi 6
Samedi 13 - Samedi 27**

Médiathèque

Espace Mario Alvarado, 36290, Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 12 67

Horaires d'ouverture

mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h

jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h

Pendant le couvre-feu fermeture à 17h30

Numéros d'urgence

SAMU	15
Gendarmerie	17 ou 02 54 38 28 90
Pompiers	18
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux	02 54 38 05 78

Enfance

Ecole maternelle J.FOURSAC	02 54 38 01 98
Ecole élémentaire J.THIBAULT	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs	
Saint Michel-en-Brenne	02 54 38 18 60
Multi-accueil Bouts d'ficelles	
Paulnay	02 54 38 17 88

Tirage janvier 2021 – ISSN -1292 - 9498

Direction de la publication : Commission Communication

Maquette et Photocomposition : Pascal BECTARD

Impression : Mairie de Mézières-en-Brenne

Crédit photos : Auteur(e)s des articles



Grâce à notre bulletin d'information communal, j'ai le privilège de pouvoir présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année à chacune et chacun d'entre vous.

Que cette nouvelle année nous apporte une bonne santé et nous donne la volonté et la force de réactiver nos activités professionnelles et associatives pour poursuivre l'animation de notre commune. Bien sûr cela ne sera possible que si nous parvenons, ensemble, à nous débarrasser de cette terrible pandémie.

Cette dernière va laisser des répercussions inestimables à ce jour, qui auront, nul doute, des impacts sur la gestion de nos vies. Nous devons, plus que jamais positiver toutes les phases de nos actions personnelles et collectives et centrer nos efforts sur l'avenir de notre ruralité. La fréquentation touristique lors de l'été dernier confirme la bonne orientation de nos actions. Le maintien de l'activité assurée par nos jeunes commerçants et artisans, ainsi que la tenue de notre marché hebdomadaire renforce l'attractivité de notre commune. Grâce à nos importantes réalisations d'équipements et d'animations, la BRENNE devient une destination touristique rurale renommée.

Aussi, nous avons pris la décision de parfaire l'équipement de notre station touristique rurale de BELLEBOUCHE afin de répondre à la demande sur l'hébergement et sur les activités de loisirs. Nous assurons également le maintien d'un établissement emblématique de notre commune avec l'opération du « Bœuf Couronné ». En effet, quelle image aurait notre place centrale avec son « hôtel-restaurant » fermé ? Vous aurez, dans le prochain bulletin d'information, la description de cet important dossier ainsi que le suivi des travaux. Vous pourrez vous rendre compte du travail de notre conseil municipal actif, volontaire et porteur des projets indispensables à notre survie.

Malgré le retard dû au COVID 19, les six logements locatifs dans l'ancien presbytère, réalisés par notre Communauté de Communes « Cœur de Brenne », sont fonctionnels.

Le transfert de l'Office du Tourisme et la réouverture du musée de la Pisciculture doivent être opérationnels pour l'été. Cet ensemble, Place Jean Moulin, comprendra également l'Agence Postale communale qui connaît déjà un réel succès. Les anciens bureaux de « La Poste », route de Châteauroux, hébergeront les syndicats piscicoles locaux et régionaux, ainsi que le Syndicat de rivière SMABCAC (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise) actuellement installé rue de la Mairie, qui laissera la place à l'extension de la BRENNE BOX...

Qu'il me soit permis de souligner une nouvelle reconnaissance nationale pour notre établissement. En effet, au grand prix des maires R.M.C., la BRENNE BOX s'est vue décerner le 1er prix national dans la catégorie « numérique et services ». Félicitations à Jean-Bernard CONSTANT et à toute l'équipe de la notre Communauté de Communes « Cœur de Brenne ».

Les contraintes dues au COVID 19 nous ont privés des rendez-vous habituels des vœux et des cérémonies conviviales qui nous manquent beaucoup. Aussi, je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui m'ont apporté soutien et amitié. Pour 2021, je souhaite une entière réussite aux projets communaux et communautaires avec une forte implication de nos nouveaux conseillers municipaux dans le fonctionnement de nos collectivités. Pour nos associations, une sortie du confinement avec volonté et courage pour relancer leurs activités et pour chacune et chacun d'entre vous, une excellente santé, la réussite et beaucoup de bonheur.

Jean-Louis CAMUS
Maire



Permanences à la Brenne Box (Espace France Services) 1 Place Jean Moulin :

Assistantes sociales DPDS : Permanences sur rendez-vous en téléphonant à la Circonscription d'Action Sociale de BUZANCAIS au 02 54 84 05 24

- Pour le public sans enfant ou avec enfant(s) majeur(s) à charge : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matin de chaque mois assurées par Isabelle SAUVONNET, assistante sociale
- Pour les familles avec enfant(s) mineur(s) à charge : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de chaque avec rendez-vous assurées par Sandrine GORGES, assistante sociale

Mission Locale Indre Sud : sur rendez-vous en téléphonant au 02 54 37 27 27. La mission locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches.

Fédération Départementale Familles Rurales Indre : permanence service d'aide aux consommateurs 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16 h sur rendez-vous au 02 54 08 71 71.

Direction Générale des Finances Publiques (services des impôts des particuliers du Blanc) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 15h sans rendez-vous de 15h à 16h30.

ASMAD Association de Services pour le Maintien à domicile : Mme Maryse MOURET permanence le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous ou du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à BUZANCAIS 32 rue des Ponts 02 54 84 23 76,

Retraite CARSAT : une animatrice vous accompagne dans vos démarches à la Brenne Box ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h – mercredi, vendredi de 14h à 17h ou 3960.

Assistantes Sociales et permanence administrative MSA : Maison de l'Agriculture 65 avenue Gambetta 36300 LE BLANC assistantes sociale 02 54 29 46 32/ administration 02 54 29 46 30

Assistances sociales spécialisées : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : Contact auprès de la DPDS Maison Départementale de la Solidarité – Centre Colbert 4 rue Eugène Rolland - BP 601 - 36020 CHATEAUROUX 02 54 08 39 09.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CHATEAUROUX 14 rue Claude Nicolas Ledoux 3646 accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Ou 3646

ADMR (Aide à domicile en Milieu Rural)

Renseignements : Françoise BOURGY 02 54 38 02 79 ou permanence à LE BLANC Maison des Services 3 avenue Gambetta 02 54 28 74 03 – 06 21 46 14 32

Club de l'Amitié Présidente Madame Monique CHICHERY

1^{er} et 3^{ème} Lundi de chaque mois 14h à 18h salle des fêtes 02 54 38 14 89

Affaires sociales : Robert BOSCARINO 3^{ème} Adjoint, Président sur rendez-vous (contacter la mairie)

PERMANENCE EQUIPE MUNICIPALE : Mairie de MEZIERES-EN-BRENNE (sur rendez-vous)

Jean-Louis CAMUS	Maire	samedi de 10h à 12h
Michel DAUBORD	1 ^{ère} Adjoint	tous les matins
Cathy LUCHINI	2 ^{ème} Adjointe	samedi matin sur rendez-vous



Conseils municipaux

Conformément à la loi l'intégralité des procès-verbaux est consultable en Mairie

Session du 19 septembre 2020

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur Pascal Bectard

(Règlement intérieur complet consultable en Mairie)

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales qui rend obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus, l'adoption d'un règlement intérieur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le projet de règlement intérieur.

REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE À DIFFÉRENTES INSTANCES

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

Destination Brenne : représentation de la Commune

Vu l'article L. 2121 33 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions régissant le fonctionnement de l'organisme pour lequel il est procédé à la désignation de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,

Vu le renouvellement du conseil municipal,

Vu les résultats de l'élection, M. DAUBORD Michel 15 voix

M. BECTARD Pascal 15 voix

Le Conseil Municipal PROCLAME élus comme délégués de la commune Mézières en Brenne au sein de l'association «Destination Brenne»

M. DAUBORD Michel délégué titulaire.

M. BECTARD Pascal délégué suppléant.

La délibération du 5 juin 2020 est annulée

Agence Technique Départementale : représentation de la Commune

Vu la délibération du 15 décembre 2014 décidant d'adhérer à l'Agence Technique Départementale

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant pour siéger au sein de cette instance,

Vu les résultats de l'élection, M. LANCHAIS Roland 15 voix

M. DAUBORD Michel 15 voix

Le conseil municipal PROCLAME élus pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale de l'Agence

M LANCHAIS Roland, représentant titulaire

M DAUBORD Michel, représentant suppléant

Correspondant au Comité Français YAD VASHEIM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Mme Cathy LUCHINI,

Correspondant ENEDIS «Tempête»

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Mme Isabelle AUCUY-BOUTET.

.../...

ANNULATION PARTIELLE DE LA DETTE DE CAP SUR LA BRENNE

Rapporteur Michel DAUBORD

Annulation partielle de la dette de Cap sur la Brenne

Au cours des années 2015 et 2016, une provision de 32.000€ a été constituée sur le budget annexe de Bellebouche afin de couvrir le risque de la dette de loyers restant due par l'association Cap sur la Brenne.

Alors qu'elle était de 69 200€ mi-2015, la dette de cette association s'élève à ce jour à 16.000€, suite au respect du délai de paiement qui lui a été accordé par la trésorerie en concertation avec la municipalité. En conséquence une partie de la provision constituée les exercices précédents peut être reprise.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ajuster la provision constituée en la réduisant de 4.000€ ; ainsi l'intégralité des loyers restant dus à ce jour par l'association sera couverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de reprendre la provision constituée au titre des retards de loyers de l'Association Cap sur la Brenne à hauteur de 4.000€ sur le budget annexe «Base de loisirs de Bellebouche»,

Charge Monsieur le Maire ou son représentant, d'émettre les mandats et titres nécessaires à la comptabilisation de cette opération de l'année 2020.

TRAVAUX BIBLIOTHEQUE ET SALLES DE LECTURE

Rapporteur Michel DAUBORD

Bibliothèque : Avenants aux marchés de travaux

L'entreprise SCM Ciron Maçonnerie a présenté un devis en moins-value pour le lot n° 1

L'entreprise BHM a présenté un devis en moins-value pour le lot n° 4

L'entreprise BERNARD COUTURE a présenté un devis en plus-value pour le lot n° 5

L'entreprise BHM a présenté un devis en plus-value pour le lot n° 6

Les montants sont définis ainsi qu'il suit :

lot	objet	entreprise	Base H.T.	Avenants	Avenants 2	Avenant 3	Montant H.T.
1	Gros œuvre	SCM CIRON Maçonnerie	67 266,90	4 220,00	-1 534,41		69 952,49
2	Couverture en tuiles plates - zinguerie	BRE MAUD SARL	28 532,59	3 908,16	1 954,08	-5 599,57	28 795,26
3	Menuiseries extérieures aluminium	BHM SARL	23 228,40	4 539,00	1 590,00		29 357,40
4	Menuiseries extérieures bois	BHM SARL	20 530,00	-3 359,00			17 171,00
5	Isolation - Doublage - Cloisons - Faux Plafonds	BERNARD COUTURE Sarl	27 587,20	-2 840,06	2 046,05		26 793,19
6	Menuiseries intérieures	BHM SARL	8 754,60	1 438,30			10 192,90
7	Carrelage - Faïence	TETOT SARL	9 825,26	-775,51			9 049,75
8	Revêtements de sols souples	Jean-Claude VACHER	10 235,00	478,25	4 000,00		11 113,25
9	Peinture	BIDAULT SARL	12 108,40	1 670,60			13 779,00
10	Plomberie	JOENNEY HENON SARL	6 924,02				6 924,02
11	Electricité	EMB MITTERRAND	38 010,17				38 010,17
12	Chauffage - Ventilation	JOENNEY HENON SARL	26 042,58				26 042,58
	TOTAL H.T.		279 045,12	9 279,74	4 455,72	-5 599,57	287 181,01
	TVA 20 %		55 809,02	1 855,95	891,14	-1 119,91	57 436,20
	Total TTC		334 854,14	11 135,69	5 346,86	-6 719,48	344 617,21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer les avenants.

DOSSIER BELLEBOUCHE

Rapporteur Cathy LUCHINI

Travaux de développement touristique du site de Bellebouche : Marché de Maitrise d'œuvre

Le Maire rappelle la délibération n° 2020-01-1 du 24 janvier 2020 acceptant l'avant projet sommaire concernant le dossier de développement touristique du site de Bellebouche.

Après étude des différentes opérations concernant ce dossier, il serait nécessaire de contracter un contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de : La piscine, la construction de 10 habitats de loisirs sur le camping, la construction du bâtiment d'accueil pour les activités.

La société ARC A3 Sud Touraine a fait une offre pour un montant de 35 760 € H.T. pour les prestations :

- Etudes d'esquisse - Etude APS - Etudes APD - Etudes de projet – DCE – DOE -
- Pour la mission OPC concernant la fourniture et la pose des 10 HLL une rémunération forfaitaire de 3 200 € H.T. est demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte l'offre de la Société ARC A3 Sud Touraine.

Autorise le Maire à signer le contrat

Les crédits sont inscrits au budget annexe Bellebouche, opération : 24 « Développement touristique du site »

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SITE DE BELLEBOUCHE : FINANCEMENT

Présentation du projet de plan de financement par Cathy LUCHINI

Travaux de développement touristique du site de Bellebouche : Appel d'offres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide qu'il sera procédé à des marchés à procédure adapté pour :

La construction de la piscine, l'installation des 10 huttes, la construction du local d'activités, l'installation d'un accrobranche

Charge le Maire de la procédure et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Il en rendra compte lors d'une prochaine session du Conseil Municipal.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe « Bellebouche à l'opération 24 : Développement touristique du site

Travaux de développement touristique du site de Bellebouche : Etudes sols et bureaux de contrôle

Appel d'offres sommaire pour la construction de la piscine et d'un bâtiment d'accueil pour les activités.

Il présente les devis d'études de sols et des bureaux de contrôle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte :

1/ les devis AIS Centre Atlantique pour la reconnaissance de sol concernant :

- La piscine pour un montant de 3 375,00 € H.T
- La construction d'un local d'activité pour un montant de 2 275,00 € H.T.

2/ Les offres de contrat de SOCOTEC pour

- La Mission de contrôle technique, l'attestation finale d'accessibilité, la vérification initiale des installations électriques pour un montant de 4 550.00 € H.T.
- La Mission de coordination SPS pour un montant de 2 900,00 € H.T.

Autorise le Maire tous les documents nécessaires

Les crédits sont inscrits au budget annexe Bellebouche, opération : 24 « Développement touristique du site »

Travaux de développement touristique du site de Bellebouche : Consolidation de la chaussée d'étang

Considérant l'estimation de la remise en état de la chaussée de l'étang et les conditions climatiques, il est nécessaire de réaliser ces travaux très rapidement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le devis présenté par SETEC pour un montant de 24 954.86 € H.T.

Sollicite une aide financière du Département pour cette opération.

Charge le Maire de la procédure et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe « Bellebouche à l'opération 24 : Développement touristique du site

.../...

Aménagement de la queue de l'étang de Bellebouche : Constatation d'une amélioration de la biodiversité par le biais d'espèces emblématiques : suivi après travaux – demandes de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte les devis suivants :

Bureau d'études ADVE pour la réalisation des études	5 360.00 € H.T.
SARL DVI pour la fourniture des piquets de clôture	2 470,00 € H.T.
ROULLET ABJ pour la fourniture des matériaux de clôture	2 647.15 € H.T.
Soit un total H.T.	10 477.15 €

Sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Fonds Européen FEADER

Charge le Maire d'établir les dossiers

Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2020

La délibération n° 2020-01-04 du 24 janvier 2020 est annulée.

OFFRE DU PRIX DU GAZ

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

Contrat professionnel de fourniture de gaz propane en citerne et prestations d'entretien

Il présente l'offre de la société Butagaz

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reporter le projet après négociation avec le service commercial de la société BUTAGAZ.

TARIFICATION REGLEMENTAIRE DE L'ELECTRICITE

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

Etude de la tarification réglementée de l'électricité

Le Maire expose au Conseil Municipal que la fin des tarifs réglementés d'électricité arrive à son terme. Il sera nécessaire de choisir son fournisseur d'énergie à compter du 1er janvier 2021.

EDF collectivités et ENGIE ont été consultées pour la fourniture de leurs meilleures offres de prix, pour une durée de 1 an.

Il serait nécessaire de désigner un interlocuteur pour la négociation des prix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne DAUBORD Miche

Charge celui-ci de négocier avec EDF collectivités et ENGIE et d'en rendre compte lors d'un prochain conseil municipal afin de choisir le fournisseur d'énergie.

DONATION YORAN ZELLENER

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

Donation Yoran ZELLENER

Le Maire donne lecture d'un message adressé à Mme BIDAULT Liliane de M. Yoran ZELLENER dont la mère avait émis le souhait de faire un don de 7 000 € à la Commune de Mézières en Brenne. Il demande l'utilisation envisagée de ces fonds.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le don de 7 000 €

Décide d'utiliser les fonds pour l'aménagement du bâtiment devant accueillir le Musée d'histoire locale situé « Place Jean Moulin » proche de la fontaine des Justes. Une plaque commémorative sera apposée.

Donne tout pouvoir à M. le Maire pour la gestion de ce dossier.

BAIL DU BATIMENT « BAR DE LA PLACE »

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

Bail avec Mme NOUHANT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la modification du bail et demande à Maître LUTHIER, Notaire à Mézières en Brenne, la rédaction d'un avenant pour modifier la dénomination sociale du Preneur à savoir : SARL Bar de la Place.

Souhaite que la Commune soit informée préalablement des cessions de parts intérieures de la SARL,

Autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Les frais relatifs à cette modification seront à la charge du Preneur.

INAUGURATION DE LA MEDIATHEQUE ET DES SALLES DE LECTURE

Rapporteur Cathy LUCHINI

Madame LUCHINI Cathy représente Mme ROBERT Catherine, responsable de la commission Bibliothèque.

Les travaux d'aménagement de la médiathèque et des salles de lecture seront terminés en fin d'année 2020. Il y a lieu de déterminer la date de l'inauguration ainsi que le programme.

Le Conseil Municipal décide de la fixer au 12 décembre 2020 au cours de laquelle il sera organisé un salon des auteurs.

Seront dénommées :

- La Médiathèque : Médiathèque Léon BOUSSARD, Ancien Maire de Mézières en Brenne, 1908-1984.
- Les salles de lecture : Salle de lecture Jacqueline TARDIVON, Historienne locale, 1930-2009

Une plaque commémorative sera apposée sur chaque bâtiment.

INFORMATIONS

Rapporteur Jean-Louis CAMUS

DPU Territeau :

La parcelle section YH n° 0001 a été vendue. Un emplacement réservé est situé sur cette parcelle, il s'agit d'un chemin rural. Monsieur le Maire a mentionné dans la déclaration d'intention d'aliéner que la commune ne s'opposait pas à la vente sous réserve que l'acquéreur s'engage à vendre l'emprise de l'emplacement réservé n° 3 à la Commune de Mézières en Brenne.

Musique au fil de l'Indre :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M le Président de Musique au fil de l'Indre concernant le stage d'orchestre organisé au village vacances de Bellebouche.

Loyer pêche Bellebouche :

M. BOELY a demandé à payer le loyer total en 1 seule fois à la fin de l'année. M. DAUBORD l'a rencontré et lui a conseillé de contacter le trésorier afin d'établir un échéancier pour les loyers des 1er, 2ème et 3ème trimestres 2020.

Intervention d'un agent communal avec engin de chantier sur sinistre « CURTIS »

M le Maire informe le conseil municipal qu'un incendie s'est déclaré sur la propriété « CURTIS » 19, Route de Châteauroux le dimanche 2 Août dernier. Il a été demandé à M BOSCARINO, 3ème adjoint, de se rendre sur les lieux. Le service d'incendie a sollicité l'intervention d'un agent avec la tractopelle communale pour déblayer les ballots de paille en feu. Le responsable du service technique a passé 3 heures sur les lieux avec l'engin. Jeudi 10 septembre, le responsable des établissements CURTIS nous a informé qu'il contacterait le propriétaire de la paille afin qu'il nous transmette ses coordonnées pour permettre l'indemnisation de l'intervention.

Session du 3 décembre 2020

Présents : MM. CAMUS Jean-Louis, M. DAUBORD Michel, Mme LUCHINI Cathy, M. BOSCARINO Robert, Mme SCHNEIDER Martine, Mme ROBERT Catherine, M. LANCHAIS Roland, Mme CHESSERON Soizic, M. TOULANT Adrien, Mme AUCUY Isabelle, M. BECTARD Pascal, Mme AYALA Natacha, M. DOISEAU Michel, Madame GARCIA Alexandra, M. VERITE Jérémy.

Absent(e) : Néant

.../...

« BELLEBOUCHE » : TRAVAUX CONSTRUCTION DE LA PISCINE ET BÂTIMENT D'ACTIVITÉS RÉSULTAT APPEL D'OFFRES

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 novembre 2020 pour ouvrir les plis de :

- Construction d'un bâtiment d'activités
- Construction d'une piscine

Le maître d'œuvre réalise actuellement le rapport d'analyse du bâtiment d'accueil. Le compte rendu sera transmis lors de la prochaine session du conseil municipal le 22 janvier 2021.

Concernant la piscine, l'étude de sol faite les 18 et 19 novembre modifie le CCTP.

Le maître d'œuvre a donc réajusté ce document

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Déclare sans suite l'appel d'offre concernant la construction de la piscine.

Approuve le nouveau CCTP et décide de lancer un appel d'offres.

Il en sera rendu compte lors de la session du 22 janvier prochain.

SUBVENTIONS D'EQUILIBRE POUR BUDGETS ANNEXES (RAPPORTEUR M DAUBORD)

Subvention d'équilibre budget annexe « Bellebouche » :

Le Maire rappelle au conseil municipal, qu'il avait été inscrit le versement de la somme de 116 448.45 € du budget principal au budget Bellebouche afin de l'équilibrer.

Après vérification de la comptabilité, compte tenu des différents engagements, le montant de la subvention d'équilibre s'élève à 100 200.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de verser une subvention d'équilibre au budget Bellebouche pour un montant de 100 200.00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

Subvention d'équilibre budget « CCAS » :

Le Maire rappelle au conseil municipal, qu'il avait été inscrit le versement de la somme de 3 630.00 € du budget principal au budget du CCAS afin de l'équilibrer.

Après vérification de la comptabilité et des engagements le montant de la subvention d'équilibre s'élève à 3100.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de verser une subvention d'équilibre au budget CCAS pour un montant de 3 100.00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS (RAPPORTEUR M DAUBORD)

Subventions 2020 aux associations (actualisation) :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de maintenir les subventions ainsi qu'il suit:

Association	Subvention 2020	Observations
Club de l'amitié	120	Arrêt des rencontres depuis mars
Prévention routière	0	Pas d'intervention en 2020
Le Moulin	32.200	
Comité de jumelage WATOU	0	Pas de rencontres en 2020
Familles Rurales	500	
Comité de jumelage BARZANO	0	Pas de rencontres en 2020
Brenne Twirling Club (location bus compétition)	750	Pas de compétition
Judo Club de la Brenne	100	
Les Orchidées	300	Pas de sorties en 2020
Souvenir Français (délégation Mézières)	80	
Randonnées de la Brenne	0	Pas d'activités en 2020
Club de Tir Brennou	400	
Brennoux solidaires	0	Pas d'activités en 2020
Tennis Club	1000	
Musique en Brenne	1000	
BIP TV	500	
BRP CFA Indre et Loire	50	
TOTAL	37.000	

Autorise le Maire à effectuer les versements
Les crédits sont inscrits au budget 2020

.../...

TARIFICATION 2021-2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de maintenir les tarifs fixés par délibération n° 2019-07-08

TRAVAUX BIBLIOTHEQUE ET SALLES DE LECTURE : AVENANTS (RAPPORTEUR M DAUBORD)

Travaux bibliothèque et salles de lecture : avenants

Monsieur l'Adjoint rappelle les délibérations du 17 octobre 2018, des 6, 25 mars, 17 mai, 18 juillet 2019, 18 novembre 2019 et 19 septembre 2020 concernant les marchés pour les travaux d'aménagement de la Bibliothèque et des salles de lecture avec les entreprises. Les travaux seront terminés dans les semaines à venir et

L'entreprise BREMAUD a présenté un devis en plus-value pour le lot n° 2

L'entreprise BERNARD COUTURE a présenté un devis en plus-value pour le lot n° 5

L'entreprise VACHER a présenté un devis en plus-value pour le lot n° 8

L'entreprise JEONNEY-HENNON a présenté un devis en moins-value pour le lot n° 12

Les montants sont définis ainsi qu'il suit dans le tableau suivant :

lot n°	objet	entreprise	Montant H.T. Base	Avenants	Avenants 2	Avenant 3	Avenant 4	Montant H.T.
lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant H.T.	Montant H.T.	Montant H.T.	Montant H.T.	Montant H.T.
1	Gros œuvre	SCM CIRON Maçonnerie	67 266.90	4 220.00	-1 534.41			69 952.49
2	Couverture en tuiles plates -zinguerie	BREMAUD SARL	28 532.59	3 908.16	1 954.08	-4 783.18	1 075.45	30 687.10
3	Menuiseries extérieures aluminium	BHM SARL	23 228.40	4 539.00	1 590.00			29 357.40
4	Menuiseries extérieures bois	BHM SARL	20 530.00	-3 359.00				17 171.00
5	Chape - Carrelage - Faïence - Sols souples	BERNARD COUTURE SARL	27 587.20	-2 840.06	2 046.05	336.29		27 129.48
6	Menuiseries intérieures	BHM SARL	8 754.60	1 438.30				10 192.90
7	Carrelage - Faïence	TETOT SARL	9 825.26	-775.51				9 049.75
8	Revêtements de sols souples	Jean-Charles VACHER	10 235.00	478.25	400.00	1 459.50		12 572.75
9	Peinture	BIDAULT SARL	12 108.40	1 670.60				13 779.00
10	Plomberie	JEONNEY HENNON SARL	6 924.02	-4 783.18				2 140.84
11	Electricité	EUB MITTERRAND	38 010.17					38 010.17
12	Chauffage - Ventilation	JEONNEY HENNON SARL	26 042.58					26 042.58
	TOTAL H.T.		279 045.12	4 496.56	4 455.72	-2 987.39	1 075.45	286 085.46
	TVA 20 %		55 809.02	899.31	891.14	-597.48	215.09	57 217.09
	Total TTC		334 854.14	5 395.87	5 346.86	-3 584.87	1 290.54	343 302.55

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Autorise le Maire à signer les avenants.

TRAVAUX DE L'AGENCE POSTALE : AVENANT (RAPPORTEUR M DAUBORD)

l'Agence postale : avenant

Vu la délibération n° 2019-07-02 du 18 novembre 2019 attribuant les marchés d'aménagement de l'agence postale
Considérant que l'entreprise Bertucelli titulaire du lot n° 10 Plomberie – Chauffage – Ventilation a présenté un devis en plus-value d'un montant de 638,40 € TTC

Les montants sont définis ainsi qu'il suit dans le tableau suivant :

lot n°	objet	entreprise	Montant H.T. Base	Avenant	Total
lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant H.T.		
1	Gros œuvre	SCM CIRON Maçonnerie	22 521.88		22 521.88
2	Couverture en tuiles plates -zinguerie	BREMAUD SARL	746.00		746.00
3	Menuiseries extérieures et intérieures bois	BHM SARL	8 677.00		8 677.00
4	Plâtrerie - Isolation	BHM SARL	5 953.00		5 953.00
5	Chape - Carrelage - Faïence	TETOT SARL	4 205.75		4 205.75
6	Peinture	BIDAULT SARL	2 415.05		2 415.05
7	Revêtements de sols souples				0.00
8	Elevateur PMR				0.00
9	Electricité	LABRUX	4 456.05		4 456.05
10	Plomberie - Chauffage - Ventilation	BERTUCELLI	8 032.00	532.00	8 564.00
	TOTAL H.T.		57 006.73	532.00	57 538.73
	TVA 20 %		11 401.35	106.40	11 507.75
	Total TTC		68 408.08	638.40	69 046.48

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Autorise** le Maire à signer l'avenant.

CONSERVATION DES ARCHIVES « ANCIENNES » (RAPPORTEUR J.L CAMUS)

Conservation des archives « anciennes »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la conservation dans les locaux de la mairie des registres paroissiaux, des registres de l'état civil ayant plus de cent vingt ans, des registres de délibérations, des registres d'arrêtés et du cadastre, archives XIX e et du début du XX e siècle.

Charge Monsieur le Maire de rédiger la déclaration destinée à cet effet auprès du représentant de l'Etat dans le département

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX : STADE ET SES EQUIPEMENTS, BATIMENT « LE MOULIN »

(RAPPORTEUR J.L CAMUS)

Stade et ses équipements : convention

Le Maire expose au Conseil municipal que les services municipaux réalisent des travaux d'aménagement au camping municipal : entrée par la RD 925, clôture le long du terrain annexe du stade. L'entrée commune, par le stade, est supprimée.

De ce fait, il est nécessaire d'actualiser la convention pour la mise à disposition gratuite du stade et de ses équipements avec l'association sportive le FC2M.

Il donne lecture du projet de convention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Accepte** la convention avec l'association FC2M et **Autorise** le Maire à la signer.

Bâtiment « Le Moulin »

Le Maire expose au Conseil municipal qu'une convention avait été établie avec l'association « Le Moulin » en 1991 pour la mise à disposition du bâtiment afin d'y exercer les activités touristiques et notamment l'office de tourisme.

Depuis, des nouveaux aménagements y ont été réalisés et notamment le gîte d'étape. L'activité « tourisme » est devenue une compétence de la communauté de communes, va être exercée dans le local situé 6 Place Jean Moulin par l'association "Destination Brenne".

L'association « Le Moulin », organise des expositions, la location de vélos et la location du gîte d'étape dans le local, la gestion administrative de l'association Randonnée de la Brenne, la régie de recettes du camping municipal, au 1er janvier 2021 et pour projet la réation d'une boutique éphémère.

La convention en cours est donc obsolète.

Compte tenu des activités de l'association « Le Moulin », il y a lieu d'établir un prêt à usage avec celle-ci, dont lecture est donnée du projet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Accepte** le projet de « Prêt à usage » et **Autorise** le Maire à le signer

Information « Le Bœuf Couronné »

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du courrier qu'il vient de recevoir de M. Bernard BROSSIER, propriétaire du « Bœuf Couronné ».

Ce courrier fait suite aux différentes visites et entretiens avec Michel DAUBORD, concernant l'avenir de l'hôtel-restaurant.

Le projet qui a vu le jour suite notamment à la dernière réunion, comprendrait l'acquisition du foncier par la commune.

La partie hôtel, modifiée en gîte, serait gérée par l'association « Le Moulin ». M. Bernard BROSSIER resterait locataire du fonds de commerce du restaurant et du logement. Cette proposition sera soumise au vote lors de la prochaine session du Conseil Municipal.

Cette dernière a retenu un avis favorable de chaque conseiller.

TRANSFERT DE COMPETENCE (RAPPORTEUR J.L CAMUS)

Transfert de compétence : pouvoirs de police du maire (Avis du Conseil Municipal)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Cœur de Brenne,
Considérant que la Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE exerce une compétence en matière de :
collecte des déchets ménagers,
aire d'accueil des gens du voyage (aménagement et entretien),
voirie (police de la circulation et du stationnement et police de la délivrance des autorisations
de stationnement aux exploitants de taxi),
habitat.

Considérant que l'exercice de ces compétences par la communauté de communes impliquent le transfert automatique des pouvoirs de police du maire attachés à ces compétences au président de la communauté de communes ;

Vu le renouvellement du conseil communautaire,

Considérant que les maires disposent d'un délai de 6 mois pour s'opposer au transfert de pouvoirs de police spéciale au Président de l'EPCI.

Le Maire demande au conseil municipal d'émettre un avis

Le conseil municipal souhaite que le maire s'oppose au transfert de compétence : pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE.

FIN DES TARIFS REGLEMENTES DE L'ELECTRICITE (RAPPORTEUR J.L CAMUS)

Choix du fournisseur d'électricité

Le Maire expose au Conseil Municipal que la fin des tarifs règlementés de l'électricité arrive à échéance.

Il rend compte des consultations auprès de 2 fournisseurs : ENGIE et EDF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de souscrire un contrat pour l'ensemble de nos points de livraison auprès de ENGIE à compter du 1er janvier 2021 et **Autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires

LOYER BAR DE LA PLACE (RAPPORTEUR JL CAMUS)

Loyer du Bar de la Place

Le Maire expose au conseil municipal, que depuis le début du second confinement, le Bar de la Place n'est pas ouvert. Le loyer mensuel est de 483.97 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'annuler les loyers des mois de Novembre et Décembre soit la somme de 967.94 € et **Autorise** le maire à émettre et signer tous les documents nécessaires.

Session du 23 décembre 2020

Présents : MM. CAMUS Jean-Louis, M. DAUBORD Michel, Mme LUCHINI Cathy, M. BOSCARINO Robert, Mme SCHNEIDER Martine, Mme ROBERT Catherine, M. LANCHAIS Roland, Mme CHESSERON-DUTEIL Soizic, M. TOULANT Adrien, Mme AUCUY Isabelle, M. BECTARD Pascal, Mme AYALA Natacha, M. DOISEAU Michel, Madame GARCIA Alexandra, M. VERITE Jérémy.

Absent(e) : Néant

HARAS (RAPPORTEUR M CAMUS)

Vente « Haras »

M le Maire rappelle la délibération du 06 mars 2019 acceptant de vendre la propriété des Haras située 18, Rue des Haras à Madame TORTOLANI Morgane et M. TRENDEL Kévin.

Cette vente n'a pas eu lieu.

.../...

Mme TORTOLANI a présenté une seconde offre d'achat par l'intermédiaire de Maître ROUET-HEMERY pour l'acquisition, (avec faculté de substitution ou adjonction d'un second acquéreur) des biens bâtis et non bâtis.

Le 9 décembre 2020, Maître LIERE nous a transmis l'accord de principe de la banque remis par Mme TORTOLANI Morgane pour financer les biens, avec Mr GIRAUD Sébastien comme second acquéreur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de vendre à Madame TORTOLANI Morgane et Mr GIRAUD Sébastien, les biens suivants :

Section : AB	N° : 75	Superficie :	660 m ²
Section : AB	N° : 76	Superficie :	764 m ²
Section : A	N° : 663	Superficie :	2 033 m ²
Section : A	N° : 664	Superficie :	6 963 m ²
Section : A	N° : 672	Superficie :	14 680 m ²

Moyennant la somme de 178 000,00 €

Charge Maître LUTHIER Notaire à Mézières en Brenne de rédiger l'acte de vente,

Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

La délibération du 06 mars 2019 est annulée.

LE BŒUF COURONNE (RAPPORTEUR M CAMUS)

Achat du Bœuf Couronné :

Le Maire rend compte au Conseil Municipal des différents entretiens qu'il a eu avec le 1er adjoint et le propriétaire de l'hôtel-restaurant du Bœuf Couronné, Monsieur Bernard BROSSIER.

Considérant que cet établissement est le dernier hôtel de notre commune, sa fermeture porterait atteinte à l'activité commerciale et touristique ;

Considérant l'activité touristique grandissante sur la Brenne et le manque d'hébergements ;

Considérant l'insuffisante capacité d'hébergement du Parc Naturel Régional et les demandes insatisfaites dans nos gîtes du « Moulin » ;

Le Maire propose d'acquérir l'ensemble foncier « Au Bœuf Couronné », ancien relais de poste, construit sur la parcelle section AB n° 415 d'une contenance de 4 ares 77 centiares, sur deux niveaux avec cour intérieure située Place du Général de Gaulle au prix de cent trente mille euros (130 000 €).

Le projet de gestion de cet établissement comprendrait dans la partie « Hôtel » des travaux de modernisation et de transformation pour les huit chambres et l'aménagement du rez-de-chaussée pour la salle d'accueil et de repas. Le fonctionnement serait assuré par l'association « Le Moulin » avec son personnel qualifié.

En ce qui concerne la partie « restaurant » et afin de pérenniser cette table renommée, Monsieur Bernard BROSSIER, s'engage à continuer d'exploiter le fonds de commerce suite à l'acquisition des murs par la Commune dans l'attente de reprise d'un successeur. Pour ce faire, un bail commercial, avec tacite reconduction sera établi avec un loyer versé à la Commune de Mézières-en-Brenne par la SARL Au Bœuf Couronné à hauteur de 500 € et 300 € pour l'appartement de fonction indissociable pour faciliter l'exploitation du restaurant.

La partie « restaurant » est composée des cuisines, réserves, deux salles de restaurant, la terrasse et la cave via l'entrée par le porche qui donne sur la place du Général de Gaulle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'acquérir l'ensemble foncier du Bœuf Couronné au prix de 130 000 €.

La gestion sera confiée à l'association « Le Moulin » en ce qui concerne la partie « Hôtel » existante transformée en gîtes.

Un bail commercial sera établi avec la SARL Au Bœuf Couronné pour la gestion du « restaurant ».

Le conseil municipal désigne Maître LUTHIER pour établir l'acte de vente et le bail commercial,

Donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires pour la bonne réalisation de cette

délibération.

Les frais afférents à l'achat seront à la charge de la Commune, ceux relatifs au bail commercial à la charge du preneur.
Les crédits seront inscrits au budget 2021.

BATIMENT D'ACCUEIL « BELLEBOUCHE » RESULTAT D'APPEL D'OFFRES

(RAPPORTEUR M CAMUS)

Bâtiment d'accueil Bellebouche : résultat appel d'offres

Vu la délibération du 19 septembre 2020 décidant de procéder à un appel d'offres pour la construction d'un local d'activités,

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 novembre 2020 afin de procéder à l'ouverture des plis.

Vu le rapport d'analyse établi par le Maître d'œuvre,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de retenir les entreprises suivantes :

lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant H. T.
1	Gros œuvre	Ciron Maçonnerie	47 868.55
2	Charpente bois - Couverture acier - Bardage acier - Bardage bois	CCBH	23 415.45
3	Menuiseries extérieures - serrurerie	CCBH	9 532.18
4	Menuiseries intérieures	CCBH	2 764.26
5	electricité	EMB Mitterrand	4 439.00
6	Plomberie	Bertucelli	2 055.00
	TOTAL H. T.		90 074.44
	TVA 20 %		18 014.89
	Total TTC		108 089.33

Autorise le Maire à déposer les demandes de financement complémentaires auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

CONVENTION AVEC LA CDC CŒUR DE BRENNE POUR LE BUREAU D'INFORMATION (RAPPORTEUR M DAUBORD)

Bureau du tourisme : convention avec la CDC Cœur de Brenne

Monsieur maire rappelle la délibération du 31 janvier 2019 décidant d'établir une convention avec la Communauté de Communes Cœur de Brenne afin de prendre en charge le solde du financement des travaux d'aménagement du bureau du tourisme. Le maître d'ouvrage est la CDC Cœur de Brenne.

Considérant les financements accordés pour cette opération, le solde restant à financer s'élève, à ce jour, à 100 359,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte de participer sous forme de fonds de concours suivant le montant réel arrêté lors de la clôture des travaux.

Autorise le maire à signer la convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

Chers administrés,

J'ai le plaisir de vous informer que la fibre est disponible sur MEZIERES-EN-BRENNE grâce aux contributions de notre commune, de la communauté de communes, du département, de la région Centre-Val de Loire, de l'Etat et de l'Europe.

Vous pouvez dès maintenant profiter des services du très haut débit grâce à ce réseau public ouvert aux particuliers et aux entreprises.

Je vous invite à vous rendre sur le site de <http://www.berryfibroptique.fr> afin de tester votre éligibilité. Vous pourrez ensuite, en fonction de ce test, vous rapprocher du fournisseur de votre choix disponible à votre adresse, pour souscrire un abonnement et vous raccorder.

Monsieur le Maire

Internet jusqu'à 1Gb/s

#LAFIBRECHEZVOUS

.../...

Hommage à Jacqueline CAMUS

L'année 2020 a été marquée par la disparition de Jacqueline CAMUS, Présidente de l'Association "Le Moulin" de 1989 à 2017.



Le 19 octobre 2020, Jacqueline Camus nous quittait après une longue maladie. Fortement engagée dans le milieu associatif pendant presque 30 ans Jacqueline n'a jamais ménagé ses forces et sa volonté pour développer le tourisme en Brenne. Présidente de l'Association "Le Moulin" qui gèrait l'Office de Tourisme, elle a donné à Mézières-en-Brenne une notoriété évidente et reconnue. "Le Moulin" est devenu une institution.

Le Moulin était une ruine qui défigurait le centre-bourg de Mézières. Rénové et réhabilité grâce à la Commune, au Département, à la Région et une poignée de bénévoles, le Moulin qui date du Xè siècle en est l'un des joyaux.



Après de lourds travaux Le Moulin ouvre ses portes en 1989 et abrite l'Office de Tourisme, le gîte d'étape et de groupe et une salle d'exposition, le tout géré par l'Association du Moulin présidée par Jacqueline Camus.



.../...



Le 2 mai 1990, Le Moulin est officiellement inauguré en présence du président du Conseil Général Daniel Bernardet, du préfet Jean Garnier, du maire Jean-Louis Camus et son conseil municipal.

Jacqueline n'a eu cesse de travailler pour que Mézières soit non seulement Capitale de la Brenne mais devienne une Capitale "touristique" de la Brenne.

Elle a su s'entourer de personnels et de bénévoles compétents et volontaires, partageant la même passion.

Le Moulin est devenu le lieu de rencontres pour les nombreux touristes, toujours accueillis avec un professionnalisme sans faille, lieu d'hébergement d'étape et de séjour prisé par les randonneurs amoureux de la Brenne. Lieu de Culture aussi, avec ses nombreuses expositions renouvelées chaque mois et offrant une variété d'oeuvres de toutes sensibilités.



NR 25-10-2006

Le 21 octobre 2006 Jacqueline recevait de Monsieur François Philizot, Préfet de l'Indre jusqu'en 2007, la médaille de Bronze du Tourisme pour son bénévolat.

Son époux Jean-Louis CAMUS rappelait le travail accompli. Il soulignait le mérite dû à l'attribution de cette médaille: *"persévérance, volonté, acharnement à faire mieux pour que cette entreprise, "le tourisme", primordiale pour la Brenne, soit mise en valeur"*.

Une minute de silence a été observée lors du Conseil Municipal du 23 décembre 2020.

Illuminations de Noël



Cette année, la Commune a redonné de la couleur et de la lumière aux fêtes de fin d'année. De la lumière en ces temps sombres que nous avons vécus en cette année 2020.

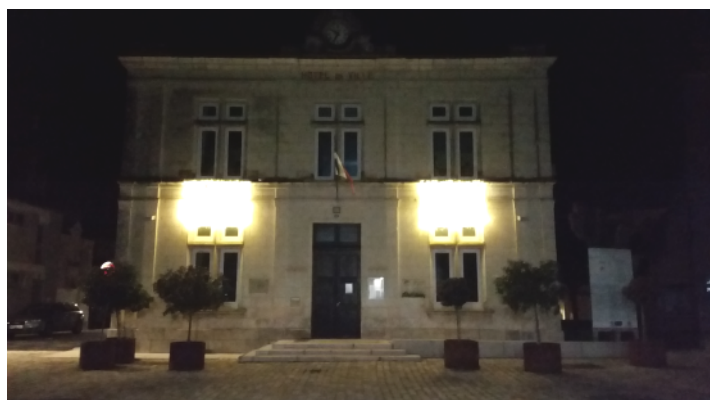
Vous avez pu voir et profiter des illuminations réparties sur la commune à des emplacements incontournables.

C'est ainsi que vous avez découvert le chalet illuminé place du Général de Gaulle, les sapins qui ont orné la fontaine place Jean Moulin, la petite forêt de sapins parvis de l'église, les guirlandes rideaux sur la façade de la Mairie et enfin le parvis du Moulin.

Un grand merci au personnel des services techniques.



Place du Général de Gaulle



Mairie

La Commune remercie également les commerçants qui ont donné un air de fêtes en illuminant leur devanture ou en décorant leur espace commercial intérieur.



Place Jean Moulin



Le Moulin

Remerciements aussi aux Macériens qui ont mis leur talent à l'honneur en décorant leur maison.

Centre Communal d'Action Sociale



Colis de Noël

Le 8 décembre, les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale ont porté à domicile les colis de Noël aux bénéficiaires, comme chaque année.

Une occasion de rencontrer nos anciens, d'échanger quelques paroles réconfortantes.

PASCAL BECTARD

Maisons et villages fleuris



**CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS
PALMARES 2020**

Canton de LE BLANC
Madame Françoise PERROT
Monsieur Gérard BLONDEAU

MEZIERES-EN-BRENNE

Madame GASPARD Mauricette <small>3 rue des AFN</small>	1ère Catégorie 2ème prix
Monsieur GIRAULT Ludovic <small>3 rue Marie Joseph Chartier</small>	1ère Catégorie 2ème prix
Madame VILLERET Monique <small>3 rue du Bout du Monde</small>	2ème Catégorie 1er prix



Monsieur Claude DOUCET, Vice-Président du Conseil Départemental a récompensé la Commune pour son pont fleuri.

La Commune a offert une Orchidée à chaque lauréat.

PASCAL BECTARD

Nos Collégiens à l'honneur

Le Département de l'Indre, sous le présidence de Monsieur Serge DESCOUT, attribue des prix aux élèves ayant obtenu une mention "très bien" ou "bien" au brevet des collèges lors de la session 2020.

Cette année la remise de prix ne pourra avoir lieu en raison de la situation sanitaire. Ainsi le Département a décidé d'envoyer aux lauréats par voie postale le bon d'achat à utiliser auprès des librairies partenaires.

Voici la liste des lauréats domiciliés à Mézières-en-Brenne

Elève	Adresse	Mention	Montant	Collège
MAUBOIS Camille	8 rue des Haras	Bien	50 €	Collège Immaculée Conception
PINET Elise	2 Le Petit Berger	Très Bien	80 €	Collège Les Sablons
ABOU EDDAHAB Rayanne	6 place du Général De Gaulle	Bien	50 €	Collège Les Sablons
BOURGUIGNON Enzo	27 route de la Gabrière	Bien	50 €	Collège Les Sablons
BOISBOURDIN Raphaël	3 rue des Haras	Bien	50 €	Lycée Pasteur

Félicitations à nos élèves

PASCAL BECTARD

Nos Anciens à l'honneur

Au nom des anciens élèves de Solange Bachelier venus à Mézières-en-Brenne le 4 octobre dernier pour célébrer le 100e anniversaire de notre ancienne institutrice, je tiens à remercier Michel DAUBORD pour sa présence en cette occasion festive.

Solange Bachelier était alors en charge des classes de 8e et de 7e au Lycée Jean Perrin à Lyon. Elle nous a profondément marqués et nous sommes heureux d'avoir pu vivre avec elle cet anniversaire plus que symbolique.

J'ai honte de confesser que Michel DAUBORD n'apparaît sur aucune des photographies prises ce jour-là. La cause en est peut-être l'égoïsme des enfants de 8 à 11 ans que nous étions à l'époque...



classe de 1954/1955



4 octobre 2020

Denis Clanet-Gilbert Bouchet-Adrienne Kirsch (née Dubois) Françoise Charun (née Devaux)

DENIS CLANET

Médiathèque

La médiathèque *Léon Boussard*



La bibliothèque est un lieu d'accueil, d'échanges de savoirs et d'animations et vous accueille
du **mercredi au samedi**.

Vous pouvez emprunter gratuitement livres, revues, CD et DVD.

Ce lieu vous offre un accès à de plus de 5000 documents et grâce au réseau des médiathèques de la Brenne Val de Creuse, ce sont plus de 80 000 documents disponibles sans compter l'offre complémentaire de la bibliothèque départementale de Châteauroux. Vous recherchez un document précis, grâce à votre numéro d'abonnement, vous pouvez le réserver en demandant à votre bibliothécaire ou en vous connectant au réseau **CLIC** (Réseau de lecture publique en Brenne) directement sur le catalogue en ligne.

Il est tout à fait possible de venir consulter, lire, jouer, discuter sans être préalablement inscrit à la bibliothèque. Chacun est le bienvenu. Cet espace a été conçu pour que les usagers s'y sentent bien.

Si vous avez des suggestions d'achats de documents et des propositions d'ateliers ou d'animations, n'hésitez pas à nous en faire part ; il est d'ailleurs possible de venir partager régulièrement ou ponctuellement des savoirs ou savoirs faire entre habitants de la commune et des alentours (histoire locale, couture, cuisine, langues, jardinage, parentalité...).

La médiathèque vous propose des rendez-vous réguliers pour bien commencer l'année:

- Deux spectacles familiaux, **le samedi 13 mars**
- Des ateliers d'échanges sur la parentalité :
le samedi 13 février : à propos de l'adolescence et des addictions,
le samedi 17 avril : à propos de la famille - ateliers organisés par le CPIE.

Parallèlement à ces animations, différentes activités sont proposées tout au long de l'année:

- Des **lectures**, public famille,
- Des **ateliers créatifs**,
- Des **films projetés** au sein de la bibliothèque pour les abonnés.

N'hésitez pas à demander le programme à votre bibliothécaire.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2021.



Médiathèque Léon Boussard

Espace Mario Alvarado

36290 Mézières-en-Brenne

02 54 38 12 67

bibliotheque@mezieres-en-brenne.fr

Les Commerces et Entreprises

GARAGES

AUCUY Yannick			02 54 38 14 13
BRENNE AUTO SERVICES	MORLAT Olivier Station-service, garage	8 rte de Saint-Michel-en-Brenne	02 54 38 00 02
GARAGE BARRE	Joël BARRE Entretien, réparations autos	1 rue du Bout du Monde	02 54 38 19 28

ALIMENTATION

LE PETIT MARCHÉ	Épicerie, primeur	6 place du Général de Gaulle	02 54 38 54 06
PROXI	Fabrice RIBOTON - Supérette	10 rue de l'Eglise	02 54 28 56 02
BAR DE LA PLACE	Bar, PMU	1 place du Général De Gaulle	02 54 38 72 44
LES DELICES DE BRENNE	Mathieu DOEUFF - Boucherie-Charcuterie	3 place du Général De Gaulle	02 54 38 01 74
BOULANGERIE PATISSERIE	Olivier BARBET - Boulangerie-Pâtisserie	4 rue de l'Eglise	02 54 38 02 19
LE SANGLIER HIRSUTE	Table-chambres d'hôtes et école de cuisine végétale et durable	11 rue de l'Ouest	06 13 38 57 81
NOISERAIE PRODUCTION	David PASCAL - Pralinés et pâtes à tartiner	47 route de Chatillon	02 54 28 67 67

ENTREPRISES – COMMERCES – ARTISANS

APAJH	Entreprise adaptée espaces verts	24 route de Châteauroux	02 54 38 18 51
ATELIER BENARD	Sylvain BENARD - ébénisterie, menuiserie, tournage sur bois	18 route de la Gabrière	06 21 14 48 77
AXEREAL	Coopérative agricole	11 avenue de Verdun	02 54 38 01 55
CELLERIN Philippe	Maçonnerie, couverture	route de la Gabrière	02 54 38 12 18
CISEAUX DE BRENNE	Léa CHAUSSE - Salon de Coiffure	2 rue du Pont Malientras	09 82 45 01 88
CHESNE Guillaume	Maçonnerie générale, rénovation, micro-terrassment	La Roche Marteau	06 81 58 76 45
E.E.I DUBREUIL	Maintenance industrielle, électromécanique	La Caillauderie	02 54 39 22 32
FER METAUX RECYCLAGE 36	Éric RENARD - récupérateur de métaux et location de benne	ZA des Noraies	07 87 42 90 73
LOVI LIGHT	Bruno LOVISONNE - Création de luminaires		06 89 77 99 19
LIBRAIRIE CŒUR DE BRENNE	Karen MAHOUDEAU - Tabac, presse, librairie, cadeaux	4 rue du Pont Malientras	02 54 38 04 53
METALBRENNE SARL	Denis GUILLON - Métallerie, serrurerie	20 route de Châteauroux	02 54 38 07 72 06 84 95 11 30
OPTI AMENAGEMENT	Thomas BOUY - Fabrication de caisses de transport pour chiens, mobilier divers	Zone d'activités des Noraies	02 54 37 58 14
SCIAGE DU BERRY		Zone d'activités des Noraies	02 54 38 11 59
TRANSAXIA France	Agence immobilière	5 rue de l'Eglise	02 14 00 05 89
THELEM ASSURANCES	Gabriel BERGER	16 rue du Faubourg de l'Ouest	02 54 38 07 62
VILLEMONT	Libre-service agricole, nutrition animale, jardinage, chasse-pêche, outillage	22 route de Châteauroux	02 54 38 15 11

PISCICULTEURS

EURL BOELY PISCICULTURE	Pisciculture pêche étang, rempoissonnement	Etang de Cousin	06 31 66 24 89
LEBOSSE Jean-Claude	Pisciculture	Les Loges de Cousin	06 72 99 57 97

Si vous souhaitez voir figurer votre entreprise implantée sur Mézières-en-Brenne, contactez la mairie

Nos commerces.... ça bouge !!

Salon de coiffure Ciseaux de Brenne



Le salon de coiffure au 2 rue du Pont Malientras ne sera pas longtemps resté vacant..
Nous souhaitons la bienvenue à Léa CHAUSSÉ



(c) P.BECTARD

Titulaire dun CAP et d'un BP de coiffure Léa 18 ans a su saisir cette opportunité.

"J ai eu un véritable coup de coeur pour le lieu".

Léa pourra compter sur l'aide de sa mère qu'elle emploie comme coiffeuse.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse Léa vous accueille.....

"Ciseaux de Brenne"

LÉA CHAUSSÉ

2 rue du Pont Malientras
36290 MEZIERES-EN-BRENNE
TEL : 09.82.45.01.88

Ouverture

Lundi	14h-18h
Mardi	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	9h-18h
Vendredi	13h-20h30
Samedi	8h-16h

NATACHA AYALA

Boucherie "Les délices de Brenne"



Installée depuis fevrier 2015, la Boucherie "Les Délices de Brenne" transfère sa boutique au 3 place du Général de Gaulle.

L'occasion de faire peau neuve et d'offrir un espace de vente plus convivial.

Ce nouvel emplacement permettra à Mathieu DOEUFF, boucher et propriétaire des nouveaux locaux, de disposer d'une surface plus adaptée à son métier et des équipements flambants neufs.

Le point de vente sera également plus spacieux pour accueillir la clientèle dans de bonnes conditions.

Nous lui souhaitons une bonne installation!

"Les délices de Brenne"

MATHIEU DOEUFF

3 place du Général de Gaulle
36290 MEZIERES-EN-BRENNE
TEL : 02.54.38.01.74

Ouverture fin janvier sous toutes réserves

mardi	08h00-13h00/15h30-19h00
mercredi	08h00-13h00
jeudi	08h00-13h00/15h30-19h00
vendredi	08h00-13h00/15h30-19h00
samedi	08h00-13h00/15h30-19h00
dimanche	08h00-13h00

NATACHA AYALA



Boulangerie Pâtisserie

Depuis le 15 novembre 2020, la boulangerie a changé de propriétaire. C'est Olivier BARBET, pâtissier de l'établissement qui en a repris les rênes. Désormais, à 39 ans, il va le diriger. Originaire de Normandie, pâtissier de formation, il a complété cette spécialité par un apprentissage de la boulangerie sur le terrain. Après vingt-trois ans passés en région parisienne, puis trois à Mézières, Olivier aspirait à se mettre à son compte! C'est chose faite.

Olivier s'est entouré d'une équipe de 4 salariés et une apprentie : Céline, déjà vendeuse depuis de nombreuses années et Mélina nouvellement arrivée assurent la vente en boutique.

Laura, vendeuse au dépôt de pain d'Azay-le-Ferron et sur le marché de Mézières les jeudis ; Stéphane, Boulanger et Mathilde, en apprentissage de boulangerie.



Olivier est satisfait d'avoir saisi l'opportunité de cette nouvelle aventure. Défi très courageux en cette période de fêtes où le travail s'intensifie ; mais défi relevé ! Les clients se ruent vers la boulangerie qui propose de nouvelles variétés de pains tels que « l'écureuil » pain gourmand aux fruits et le « rustique ». Les horaires d'ouverture ont été modifiés afin de proposer pains et pâtisseries tout au long de la journée .

Boulangerie BARBET

4 rue de l'Eglise 36290 MEZIERES-EN-BRENNE

TEL : 02.54.38.02.19

Ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 6h30- 13h / 15h – 19h

Dimanche : 7h -13h00

Des logements pour nos aînés

L'ANCIEN PRESBYTÈRE RUE DU PONT MALIENTRAS DEVIENT HABITAT REGROUPÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES.

Cette structure préconisée par le contrat local de santé du PNR Brenne et du SCoT (schéma de cohérence territoriale) répond à une demande provoquée par le vieillissement de la population et la désertification de la campagne brennouse.

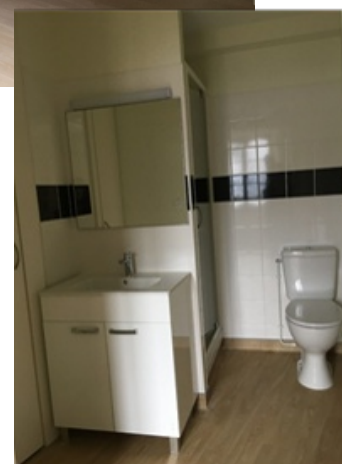
C'est naturellement dans un objectif de maintien de l'autonomie qu'a été réalisé ce projet. La proximité avec l'EHPAD permet d'accompagner plus longtemps les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie sans les institutionnaliser, elle rend possible les transferts de l'un vers l'autre, au gré des besoins des futurs résidents et permet l'utilisation des services de l'établissement. Par ailleurs, idéalement situé en centre bourg, il leur permettra de bénéficier des commerces et services de proximité en toute autonomie.

La Communauté de Communes souhaite dans ce projet, intégrer la question de la mixité intergénérationnelle, du « bien vivre ensemble », de l'entraide et de la solidarité. Aussi, 1 ou 2 logements pourraient, par exemple, être réservés à des personnes plus jeunes.

L'habitat regroupé est composé de 6 logements – 3 T2 et 3 T1 équipés de kitchenettes permettant aux résidents de préparer leur repas.

Trois des 6 logements, situés au rez-de-chaussée, répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le projet porté par la communauté de communes Cœur de Brenne, en lien avec l'EHPAD de la Brenne a été conduit par l'architecte Yann PASQUIER qui en a assuré la maîtrise d'œuvre. Les travaux, d'un montant de 543 860 € HT, ont été réalisés grâce à l'aide financière de la CARSAT au titre de l'action sociale de l'Assurance de retraite, de l'ÉTAT au titre de la DETR et de la DSIL, et du département de l'Indre dans le cadre du fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et de la prévention de la perte d'autonomie.



AVANT



APRÈS



Les locations seront possibles à partir de fin janvier 2021, pour tout renseignement s'adresser à la communauté de Communes Cœur de Brenne – tel : 02.54.38.18.60

Le passé permet de comprendre le présent et prépare l'avenir. La capitale de la Brenne peut s'enorgueillir d'une Histoire riche qui se croise avec la Grande mais qui est aussi composée de «petits riens» qui agrémentent la vie de tous les jours.

En collaboration avec l'Association Culturelle Macérienne, la municipalité vous proposera désormais de mieux connaître votre commune au travers de faits ou événements qui l'ont marquée au fil des siècles.

A l'occasion du déménagement de l'agence postale courant 2021, voici en deux épisodes l'histoire de la Poste locale.

La Poste de Mézières-en-Brenne

épisode 1

NOTRE COURRIER QUOTIDIEN ... UNE LONGUE HISTOIRE

Les origines du service postal

Emprunté à l'italien *posta* qui désignait à l'origine la place réservée, dans l'écurie d'un relais, à chaque cheval posté assurant le transport des messages, on trouve aujourd'hui derrière le mot la Poste le bâtiment, les services du courrier, des colis, des activités bancaires, de la téléphonie mobile des messageries web et bien entendu l'irremplaçable facteur qui boucle la chaîne de distribution jusque dans les coins les plus reculés du territoire.

Il est communément admis que Louis XI soit à l'origine de la création des premiers relais de poste aux chevaux vers 1476. Installés toutes les 7 lieues, c'est-à-dire tous les 28 km, ces distances étaient franchies au galop sans discontinuer. Le cavalier changeait alors de monture et pouvait ainsi parcourir près de 90 km par jour. Distance fort honorable pour l'époque ! C'est ainsi que l'information royale circula rapidement à travers les provinces françaises.

Presque deux siècles plus tard, les offices de messagers royaux sont autorisés à prendre et à transporter les missives des particuliers. La première boîte aux lettres apparaît à Paris en 1653.

Au XVII^e siècle, le paiement de l'acheminement appartenait au destinataire. Il était précisément établi en fonction de la distance et du poids du pli. C'est à partir de 1849, avec l'apparition du timbre-poste, que le processus inverse s'applique : désormais, l'expéditeur

s'acquittera du port, sans tenir compte du lieu de destination. Seul le poids fera varier le coût d'expédition. Cette nouvelle pratique mettra plusieurs années à entrer dans les mœurs. Tous les philatélistes rêvent de posséder un premier timbre à l'effigie de Cérès, déesse latine de l'agriculture, des moissons et de la fécondité.

Organisé par l'Etat, le service s'accroît rapidement. Il facilite la transmission des ordres, des rapports entre les différents échelons de l'administration. Le mandat fait son apparition en 1817, la lettre recommandée scellée par deux cachets de cire dès 1829. L'année suivante, le timbre à date circulaire qui valide la date du départ du courrier, est harmonisé dans tout l'Hexagone.

Trait d'union entre la ville et la campagne, le facteur rural parcourt en moyenne, à pied, 27 km par jour en 1877 pour distribuer quotidiennement le courrier par tous les temps. Depuis 1829, tous les bourgs et villages reçoivent sa visite, tous les deux jours jusqu'en 1863 puis quotidienne. 19 000 «espérances en uniforme» assurent alors un service exemplaire au début du XX^e siècle sur l'ensemble du territoire, en dépit d'un salaire miséreux et de conditions de travail rudes.

.../...

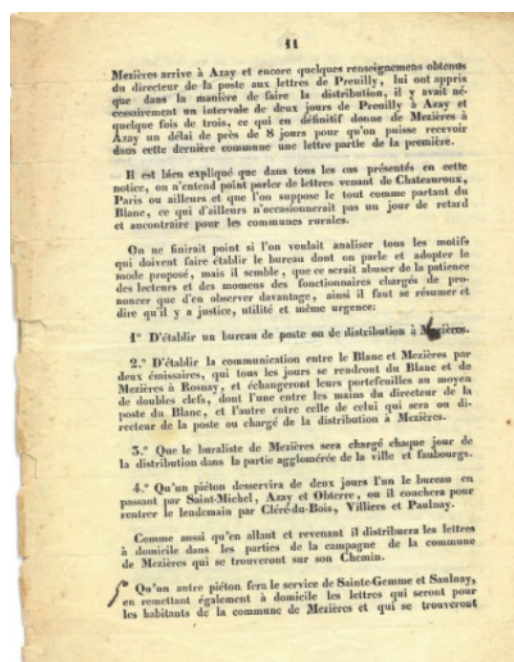
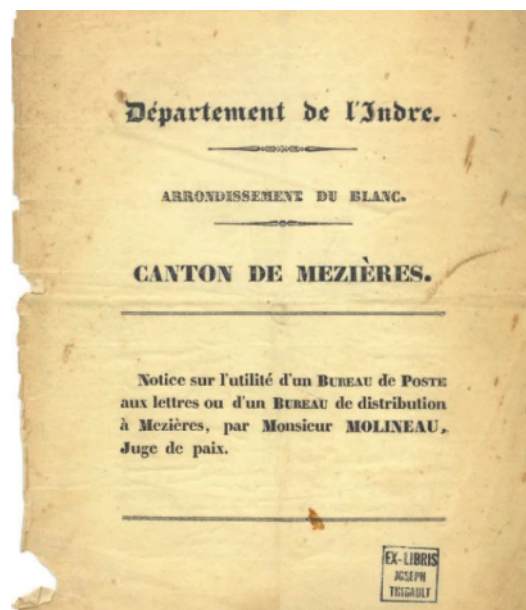
Revenons à la Brenne et à Mézières ...

Aucune route, aucun arrêt sur « la carte géographique des postes qui traversent la France » de 1632. La Brenne semble inaccessible. Aucun « relais de poste » n'est officiellement répertorié en dépit de bâtiments connus en tant que tels : le Bœuf Couronné, le Dauphin (3 rue du Nord), un troisième au 9/11 de la même rue et le dernier 20 route de Châtillon. On y échangeait probablement une monture éreintée contre une fraîche, le gîte et le couvert étaient les bienvenus pour les voyageurs de passage.

Les routes dites « de poste » entre Châteauroux et Tours desserviront en 1817 Busançois, Châtillon-sur-Indre, Loches, Cormery, Montbazou.

Il faut attendre 1827 pour qu'un bureau voit le jour à Mézières. Du moins sur le papier car 11 ans plus tard, l'Administration des Postes n'a toujours pas les fonds nécessaires pour créer « un service » entre Le Blanc et Mézières. Néanmoins, il semble qu'un premier bureau physique ait vu le jour en 1834, sans certitude ...

En 1831, le Juge de Paix Jean-Guillaume Molineau en fonction dans la commune, avait adressé une longue notice circonstanciée à qui de droit dans laquelle il décrit avec force détails les délais importants subis par une lettre envoyée de Buzançais et sa réponse, en passant par Mézières. Environ 8 jours étaient alors nécessaires aux émissaires.



Un ancien facteur se propose en 1836, année de la création d'un bureau de poste dit « ambulante ».

« Je soussigné, Louis Massé, demeurant ville de Mézières, ancien facteur rural de la poste, ayant exercé pendant cinq années cet emploi que j'ai quitté volontairement au mois de mars dernier [1836], déclare que, dans le cas où il serait établi une correspondance directe entre ladite ville de Mézières, chef-lieu de canton et celle du Blanc, son chef-lieu d'arrondissement, de manière que le service soit fait à cheval, en passant de Mézières dès 6 heures du « mataint » (sic) pour être de retour le jour même à 6 heures du soir, je m'engagerais pour 3 ou 6 années, à faire le service une fois par semaine, à raison de 300 F ; pour une ou deux fois par semaine à raison de 500 F. Fait à Mézières, le 6 février 1836. »

.../...

Nous ne saurons pas si la proposition d'emploi de Louis Massé a été suivie d'effet, toujours est-il que le 1er mai 1838, le fameux « service » à cheval géré par Pierre Giraut voit le jour :

- Départ à 6 heures du Blanc, arrivée à 10 heures.
 - Retour à 13 h de Mézières, arrivée à 17 heures.
- « Votre très humble servante, directrice des Postes, née Souverain à Le Blanc » en informe Mr Navelet, maire de la commune.

A cette époque, les enveloppes n'existaient pas. L'adresse du destinataire était indiquée au verso de la lettre, après un savant pliage. Inventée en Grande-Bretagne, l'usage de l'enveloppe cachetée sera reconnu d'utilité publique le 21 janvier 1846. Les premières enveloppes gommées n'apparaîtront qu'en 1873.

Au lendemain de la Révolution française, les départements sont créés. Le numéro qui leur est attribué est rapidement utilisé comme marque postale sur les enveloppes. Jusque dans les années 1920, le département de l'Indre porta le numéro ... 35 !



La nomenclature utilisée par la Poste française était celle de 1790. Ce n'est qu'en 1922 que la numérotation départementale actuelle fut mise en place.

En 1842, Melle Delaunay est la directrice de la « poste aux lettres ». L'endroit précis de son bureau demeure inconnu en dépit de la dénomination de l'actuelle rue du Nord en rue de la Poste au tout début du XXe siècle.

Nous savons que messieurs Morève et Louis Moury (respectivement grands-pères de Roger et Jean) ont été des facteurs dévoués, sous la responsabilité de Mlle Aladenize et dame Bayon, receveuses en 1862 et 1869.

Quelques vingt années plus tard, Henri Bayon accepte la fonction d'agent télégraphique. Il fournit aussi le local indispensable.

Inventé en 1837 aux Etats-Unis par M Morse, arrivé en France en 1844, le télégraphe électrique plus communément appelé « télégramme », porteur de bonnes comme de mauvaises nouvelles, prend son essor dès la fin du XIXe siècle. Il demeura le moyen le plus rapide pour annoncer un événement ou communiquer une information importante.

Un service de distribution, financé par la commune, se met en place à Mézières en 1889. Le « piéton municipal » Blancheland porte les dépêches uniquement dans l'agglomération qui compte 1850 âmes. En 1914, c'est à Denis Claveau, sabotier, que revient la charge de distribuer les télégrammes à bicyclette, financée par la municipalité à hauteur de 100 francs. Il existait deux types de télégrammes : l'ordinaire facturé 0,15 francs (17€*) le mot avec un minimum de 1,20 francs (136 €*) ou le prioritaire à 0,30 francs le mot et 2,10 francs de minima.

Le sigle P & T – Postes et Télégraphes – naît en 1879. La couleur bleue domine sur les boîtes à lettres avec, pour seul signe de reconnaissance, les caractères R.F. (République Française) et, progressivement, les lettres P et T entrelacées dans un fer forgé.

Ce n'est que 24 ans après l'invention du téléphone aux Etats-Unis que le projet d'établissement d'un réseau téléphonique est posé en 1900.

La première ligne est attribuée à Armand Lenoir- notaire - en 1910 sous le numéro 3. Le département en comptait alors seulement 21. Quelques années plus tard, M Roger Morève sera raccordé sous le numéro 2 en même temps que les propriétaires des châteaux des Aulnaies, de Beauregard et de Notz-Marafin.

Le tirage des lignes coûtait 60 francs/hectomètre (6809 € réactualisés*/100 mètres) pour les deux premiers kilomètres et au remboursement des dépenses réelles au-delà.

EN 1925, les travaux nécessaires à une « artère téléphonique urbaine » sont enfin décidés par un arrêté préfectoral.

Le 6 devait être demandé à la standardiste en 1926 pour joindre la mairie qui avait voté, dès 1921, l'installation et l'abonnement au téléphone dans la maison communale pour 560 francs (63 559 €*). Les communications se devaient d'être brèves. Elles étaient limitées à 6 minutes en interurbain.

Dans les années 1920, l'abonnement annuel était dégressif : de 300 francs la première année (34049 €*), il baissait à 200 francs la seconde et 125 francs les suivantes (14187 €*). Enfin, une communication locale était facturée 0,25 francs, soit 28 €* pour 3 minutes.

A Subtray, le café-restaurant appartenant à Annette Moulin a assuré un service téléphonique public entre 1962 et 1967. Il était équipé d'un annuaire, plus communément appelé le Bottin, du nom de son créateur prénommé Sébastien qui publia en 1763 un Almanach du commerce et de l'industrie. Ce dernier évoluera au fil du temps pour recenser dès 1880 les premiers abonnés du téléphone.

Pour parachever le rapprochement du transport de la voix à celui de l'écrit, l'administration des Postes et Télégraphes devient officiellement l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones le 17 juillet 1925. A cette occasion, le sigle bien connu P.T.T. se concrétise pour des générations de français, ce, jusqu'à l'importante réforme de 1990.

Le XXe siècle s'installe en Brenne avec Jean Maurisson -43 ans- comme receveur épaulé par Gabrielle Benasson, 25 ans, « aide des Postes ». Deux « piétons » (l'autre nom du facteur) recensés assurent la distribution. Ils seront au nombre de cinq en 1911 sous la houlette de Clément Rémy, receveur en titre.

C'est en 1907 que la municipalité projette la transformation de l'ancienne école de garçons en bureau permanent pour un loyer annuel de 750 francs. Il est certain que le local existait en 1911, au 11 rue de l'Eglise comme en témoigne une carte postale ancienne, visible en face du 2 rue du Bout de Monde.



Source : médiathèque Léon Boussard

L'une des premières boîtes à lettres



Source : Les Trois Musées à Prissac

Dès 4h30 du matin, les voitures quittaient le bourg en direction de Preuilly-sur-Claise pour revenir le soir en passant par Paulnay, Azay et Martizay. Parallèlement, un courrier se dirigeait vers Buzançais à 8 heures du soir pour être de retour le lendemain matin à 4 h en s'étant arrêté à Vendoeuvres. Une organisation exemplaire et fort rapide !

La pénurie d'hommes disponibles pendant la Première Guerre mondiale rend accessible le métier de facteur aux femmes. Mézières devra attendre les années 1960 pour avoir sa toute première factrice en la personne d'Yvonne Prot. Nadine Dupont lui succédera comme « auxiliaire ».

Subtray a enfin une boîte à lettres en 1926. D'un coût de 250 francs, elle est installée à la gare.

L'Aéropostale est en plein essor avec ses figures emblématiques que sont Daurat, Mermoz, Guillaumet, Saint-Exupéry et bien d'autres. La mondialisation est en marche ...

L'entre-deux-guerres voit surgir quelques protestations de la municipalité liées aux changements de tournées et de leurs horaires : les autos postales basées à Châtillon passent par Villiers et Saulnay mais pas à Mézières, chef-lieu de canton ! Le sac postal prend le B.A.* trop tôt rendant la « situation ... préjudiciable au commerce local. » s'indignent les élus en 1935 qui jugent que « la commune de Mézières est totalement détachée au point de vue postal ».

Etait-ce prémonitoire ?

A suivre.....
au prochain numéro

*B.A. : ligne ferroviaire le Blanc – Argent-sur-Sauldre en fonction entre 1901 et 1953.



Mézières-en-Brenne Une Histoire de pisciculture

C'est une activité agricole pas toujours très visible mais qui fait pourtant partie des traditions locales tout en contribuant de manière significative à l'activité économique de notre territoire. Avec une production annuelle d'environ 800 tonnes de poissons, la Brenne est en effet la seconde zone de pisciculture d'étang au niveau national, juste derrière la Dombes dans le département de l'Ain.

La pisciculture d'étang est pratiquée en Brenne depuis le Moyen-Age. Grâce à un aménagement intelligent de ce territoire, par ailleurs peu propice à l'agriculture, via la création de digues de retenues, un réseau d'étangs en chaînes a ainsi pu être créé et utilisé pour abreuver le bétail lors des étés secs et chauds mais aussi et surtout pour la production de poisson qui permettait en partie l'alimentation des populations locales, y compris celles des deux monastères puissants qu'étaient Saint-Cyran et Méobecq.

D'ailleurs, sur la commune de Mézières-en-Brenne, sont installés deux pisciculteurs. Ceux-ci sont des acteurs majeurs de la filière piscicole car ils assurent les activités d'empoissonnement, de pêche et de négoce du poisson d'étang (cf ci-contre).

Après avoir connu un âge d'or au cours du XXème siècle, grâce à une augmentation des connaissances techniques permettant une meilleure maîtrise de l'élevage du poisson, la pisciculture d'étang est aujourd'hui confrontée à un fort déclin, notamment lié à la pression de la prédation aviaire et en particulier à celle du grand cormoran. D'autres espèces invasives viennent compliquer la situation : poisson-chat, ragondin, jussie, écrevisse de Louisiane... sans oublier des étés de plus en plus chauds et de plus en plus secs. A titre d'exemple en 2019, année de canicule, la production piscicole en Brenne est tombée à moins de 500 tonnes !

De plus, il faut bien le reconnaître, le poisson d'étang n'a plus vraiment la côte dans nos assiettes ! Le marché du poisson d'étang est aujourd'hui majoritairement (pour 75 % de la production) celui du repeuplement des plans d'eau et des rivières.

Car la carpe, poisson originaire du Danube, arrivée au XVème siècle en Brenne a longtemps contribué à sa richesse. Poisson royal aussi bien que lié à la religion chrétienne, ce poisson était en effet très prisé et les seules voies de communication existantes au Moyen-Age avait été élaborées afin de permettre son transport vers de plus grands pôles urbains tels Poitiers ou Orléans.

Depuis des siècles, la pisciculture vit-elle au rythme des saisons avec un temps fort annuel qu'est la pêche en automne. Ce moment permettra de récolter le poisson produit sur un cycle long, dans le respect du cycle de croissance des poissons (3 ans pour obtenir une carpe adulte!). Ce sera aussi le moment du bilan car il est difficile de savoir à quoi s'attendre avant d'avoir vidé l'étang. Parfois la récolte est bonne et parfois... beaucoup moins. Cette incertitude fait partie de la vie de ceux qui exploitent les étangs...

BOËLY PISCICULTURE

Étang de cousin – lieu-dit Piégu 36290 MÉZIERES-EN-BRENNE
02 54 38 15 37 - alexis.boely@wanadoo.fr

JEAN-CLAUDE LEBOSSÉ

Les Loges de Cousin 36290 MÉZIERES-EN-BRENNE
02.54.38.10.73 – jcthebosse@orange.fr

Vocabulaire de pisciculteur
Feuille: carpe d'un été
Nourrain: carpe de deux étés

En dépit de ce tableau un peu sombre, les acteurs de la filière pisciculture d'étang se sont mobilisés récemment afin de mettre en œuvre un plan d'actions destiné à la dynamisation de leur activité. Ce plan d'action sera accompagné par le conseil régional à hauteur de 400 000 €.

MANDAT 2020-2025

MSA BERRY-TOURAINÉ DELEGUES CANTONNAUX

DEPARTEMENT 36



ECHELON LOCAL DE « BRENNE - VAL DE L'INDRE »
CANTONS DE : BUZANCAIS - LE BLANC

LA MSA : GUICHET SOCIAL UNIQUE

La MSA est une organisation professionnelle agricole, c'est le 2ème régime de protection sociale.
Ses caractéristiques essentielles : guichet unique, proximité dans les territoires ruraux, organisation mutualiste décentralisée.

LES ECHELONS LOCAUX

Unité territoriale regroupant un réseau d'élus bénévoles (salariés, non salariés agricoles, actifs ou retraités). L'échelon local est animé par un bureau composé d'un président ou d'un ou plusieurs vice-président(s), qui représentent les assurés agricoles sur tout le territoire.

LES DELEGUES CANTONNAUX : vos interlocuteurs

Élus par les adhérents pour cinq ans, les délégués sont engagés dans la vie des territoires. En véritables relais, ils sont le lien qui unit la MSA et ses adhérents. Ils sont ainsi à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Vous pouvez les contacter pour faire connaître vos besoins et difficultés, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils pourront vous orienter auprès de ses services.

Composition de l'échelon local de BRENNE - VAL DE L'INDRE

CIVILITE	NOM	PRENOM	FONCTION BUREAU	CANTON
MME	KELLER-PERRET	PATRICIA	Présidente	LE BLANC
M.	PERCHAUD	JEAN-LOUIS	Vice-Président	BUZANCAIS
M.	VANCORSELLY	LUC	Vice-Président	BUZANCAIS
M.	DELAUNAY	CLAUDE	Vice-Président	LE BLANC
M.	AUSSOURD	CHRISTIAN		BUZANCAIS
M.	BAUDAT	PIERRE		BUZANCAIS
M.	DIEMERT	YVAN		BUZANCAIS
M.	MAHUTEAU	JEAN BERNARD		BUZANCAIS
MME	POUPINEAU	CHRISTINE		BUZANCAIS
MME	TROTIGNON	FRANCOISE		BUZANCAIS
M.	VACHER	JEAN-NOEL		BUZANCAIS
M.	BARRE	BERNARD	Administrateur	LE BLANC
MME	BOURBON	JEANNE-MARIE		LE BLANC
MME	CHAUVIN	MICHELE		LE BLANC
M.	FOURMAUX	OLIVIER		LE BLANC
M.	MACE	PHILIPPE		LE BLANC
MME	MAROTTE	MARIE-THERESE		LE BLANC

Parc naturel régional de la Brenne

Maison du Parc // Le Bouchet // 36300 Rosnay // 02 54 28 12 12
Retrouvez l'actualité du Parc sur www.parc-naturel-brenne.fr



Laurent Laroche, nouveau président pour les 30 ans du Parc



Vendredi 18 septembre, à Ciron, le comité syndical du Parc a réuni ses nouveaux membres, désignés suite aux élections municipales. Lors de cette réunion, Laurent Laroche, maire de Bélâbre a été élu Président du Parc naturel régional de la Brenne. Il succède à Jean-Paul Chanteguet, à la tête de cette collectivité, depuis sa création, aujourd'hui forte de 51 communes.

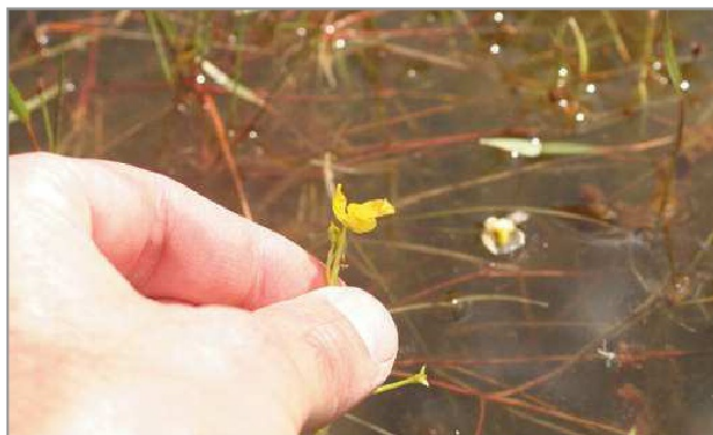
Pour ses 30 ans, le Parc propose une exposition qui présente 30 actions, installée fin septembre. Dès que la Maison du Parc rouvre ses portes, vous pourrez la visiter. 2020-1989... ça fait 31 ?! Certes... Soyons précis. Le 22 décembre 1989, paraissait au bulletin officiel le décret validant la création du Parc naturel régional de la Brenne. Né au cœur de l'hiver, tout près de Noël, sa naissance était presque passée inaperçue... Elle a été célébrée en plein été 1990. Depuis, il est de tradition de fêter son anniversaire l'année suivante...

Utriculaire de Brenne, une nouvelle espèce pour la flore mondiale !

Observée dans la Vienne (86) en 1997, revue en Brenne en 2010, elle est reconnue officiellement en courant 2019. Il aura fallu plusieurs années pour vérifier qu'elle :

- n'avait jamais été décrite ailleurs dans le monde,
- n'est pas une espèce exotique envahissante,
- n'était pas un "hybride",
- était bien présente dans les étangs de Brenne et ailleurs.

Son enregistrement de naissance a été validé en entrant dans l'herbier du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris le 12 avril 2019. Le Parc a réalisé les 2 planches d'herbier qui ont servi au dépôt des exemplaires de référence au Muséum. Ce n'est pas une mince affaire, car la mise à plat d'une plante mouillée - car aquatique - nécessite un peu d'expérience et de maîtrise technique.



Depuis sa découverte en Brenne (étang de Bellebouche par Pierre Plat), le Parc a naturellement noté au fil du temps les étangs où l'Utriculaire inconnue était présente lors d'inventaires botaniques. A ce jour, environ 25 étangs l'abritent sur le territoire du Parc.

En relation fréquente avec les découvreurs (inventeurs), le Parc a une meilleure connaissance de son écologie. Elle affectionne les eaux calmes, peu profondes (30-80 cm), un peu chaudes, en mélange avec d'autres plantes aquatiques comme l'Utriculaire commune ou des potamots. C'est une plante aquatique carnivore et sans racine qui flotte entre deux eaux. Elle n'utilise pas la lumière (ne réalise donc pas la photosynthèse) pour se nourrir et pousser. Au lieu de ça, elle capture de petits animaux grâce à des pièges en forme de tonneau ou d'outre (d'où son nom). Une fois attrapés, elle les digère. A l'heure de la disparition de nombreuses espèces, cette nouvelle réconforte un peu.

Contact Parc : François Pinet, chargé de mission en écologie, f.pinet@parc-naturel-brenne.fr



La fête du vélo en Brenne

Dimanche 20 septembre, la fête du vélo en Brenne, a pu avoir lieu ! Plus de 140 personnes ont répondu présent pour la manifestation au départ de Oulches, organisée dans le cadre des échappées à vélo de la région Centre-Val de Loire. Les animations ont été appréciées, en particulier la visite commentée du château de Romefort ouvert spécialement pour l'occasion. Le prieuré de Longefont n'est pas en reste, les visites se sont même prolongées bien au-delà de l'horaire prévu. Ciron et Rivarennnes ont, elles aussi contribué (au-delà d'un soutien logistique) à la promotion du patrimoine de leur commune : atelier énergie/patrimoine et visite commentée du bourg de Rivarennnes, présentation de la lanterne des morts par le maire de Ciron et, nichée en pleine nature, les participants ont pu découvrir les vestiges de l'église de Pezay-le-joli, une des 3 paroisses qui, réunies, ont formé la commune de Oulches.

La marque « Valeurs Parc naturel régional » attribuée à des hébergements touristiques

Le Parc de la Brenne s'est investi dans la démarche de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Cette marque permet de valoriser des activités économiques répondant aux 3 grandes valeurs défendues par les Parcs naturels régionaux : le sens de l'accueil, la protection de l'environnement et l'attachement au territoire.

A ce jour, 14 prestataires d'hébergeurs touristiques (gîtes et chambres d'hôtes), 23 guides nature et 7 séjours touristiques bénéficient de cette marque. D'autres projets sont à l'étude notamment autour des restaurants et des boutiques de produits locaux.

Les acteurs du tourisme obtiennent la marque après un audit réalisé à l'aide d'une grille d'évaluation associant des critères communs à l'ensemble des Parcs et des critères spécifiques à la Brenne. La marque est à la fois une manière d'identifier des prestataires engagés dans le développement durable, de créer un réseau et pour le prestataire, un outil de marketing pour se différencier.



Remise officielle de plaques « Valeurs Parc naturel régional » aux prestataires vendredi 6 mars 2020 à la Maison du Parc, juste avant le premier confinement



Retrouvez l'ensemble des prestataires ayant obtenu la marque sur le site internet Destination Brenne : www.destination-brenne.fr

Le site internet de la Fédération des Parcs référence tous les hébergements, restaurants, activités, produits locaux, séjours ayant obtenu la marque dans les Parcs naturels régionaux. N'hésitez pas à y aller, vous y trouverez plein d'idées pour vos prochaines vacances. www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc

Contact Parc : Géraldine Chancel, responsable du pôle Tourisme, g.chancel@parc-naturel-brenne.fr

Dans le même esprit, 17 guides accompagnateurs ont reçu en 2020 la marque nationale « Qualinat / Qualité tourisme ». Ces guides indépendants ou travaillant dans une association mais aussi des agriculteurs, des animateurs sportifs ou des propriétaires d'hébergements touristiques proposent des animations autour des richesses naturelles, paysagères ou du patrimoine local du Parc naturel régional de la Brenne. La marque leur a été attribuée après un audit mystère !

Retrouvez les animations proposées par les guides dans le document « Découvertes accompagnées » ou sur le site internet www.destination-brenne.fr (réservation en ligne à partir de janvier 2021).



Confinés... ou déconfinés Empruntez quand même des jouets

Rapido Ludo
On peut
même vous
livrer...



Le Parc a fermé la ludothèque au jeu sur place jusqu'à nouvel ordre... Mais le rapido'ludo reste ouvert. Vous pouvez venir rendre vos jeux et en reprendre de nouveaux. 2^{ème} bonne nouvelle (en ces temps troubles, cela fait du bien), la ludothèque organise la livraison de jeux pour les adhérents grâce à son catalogue en ligne.

Comment faire ?

- choisissez dans notre catalogue ou demandez-nous conseil
 - catalogue, identifiants et mot de passe envoyés par la ludothèque
 - venez à la ludothèque récupérer/déposer les jeux selon un protocole sanitaire précis
 - ou alors, on vous livre ! Convenons ensemble du lieu (domicile ou travail) et du jour de livraison. Profitez de cette super offre « 2^{ème} confinement », ça ne durera pas... enfin nous l'espérons.
- Pas encore adhérent, l'adhésion annuelle est de 12 €.

Contact Ludothèque du Parc - Douadic

02 54 28 78 09

mail : maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr .../...

LEADER : un programme européen en faveur du développement rural

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) participe au financement de projets innovants pour le développement des territoires ruraux.

En Brenne, 5 programmes LEADER se sont succédés depuis la création du Parc de la Brenne - à partir de 1990. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour : du lancement de la marque « Agneau de Brenne » à la création d'une épicerie solidaire, en passant par l'opération « Villages du Parc » ou la création de la Maison de l'enfance.

Pour la période 2014-2020, le programme LEADER du Parc a été doté d'une enveloppe totale de 1M€. Un Groupe d'Action Locale (GAL), rassemblant des membres publics (élus) et privés (associations, groupements professionnels) valide les demandes de financement.

Ainsi, depuis 2016, 39 projets ont été soutenus, pour environ 745 000 €, dans divers domaines :

- soutien émergence/accompagnement de projet (84 000 €)
- actions pour le développement touristique (199 000 €)
- projets pour un meilleur vivre ensemble au quotidien : jeunesse, culture, environnement, formation... (236 000 €)
- soutien à la création et au maintien d'activités (198 000 €)
- projets de coopération avec d'autres territoires (28 000 €)

Contact : Gwladys Foulatier, animatrice LEADER
g.foulatier@parc-naturel-brenne.fr



Cagette et Fourchette a été soutenue. L'association met en relation producteurs locaux et restaurations collectives. Maintenant vous pouvez commander vos produits locaux en ligne !
<https://boutique.cagette-et-fourchette.fr/>



Une MFR (Maison familiale rurale) a été mise en place et propose une formation en métiers du poisson pour la 2^{ème} année.

La Maison de la rénovation bientôt à votre service !



La Maison de la rénovation du Parc naturel régional de la Brenne ouvre ses portes au public en janvier 2021 !

Le Parc s'associe avec SoliHa et l'ADIL Espace Info Energies pour organiser ce nouveau service public de la rénovation énergétique. La Maison de la rénovation, c'est une plateforme territoriale de rénovation énergétique associée à une OPAH de revitalisation rurale. Elle s'adresse à tous les habitants sans conditions de ressource. La Maison de la rénovation est là pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, en vous apportant des conseils techniques et financiers pour vous guider vers les choix de rénovation et les dispositifs d'aide les plus adaptés.

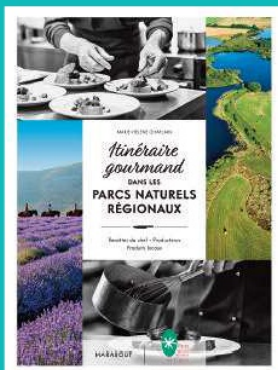
Située temporairement au 16 rue Villebois Mareuil au Blanc, la Maison de la rénovation sera ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h (sur RV le matin). Une ligne téléphonique sera bientôt disponible pour toute demande de renseignements concernant vos projets de rénovation (habitat ou petit tertiaire). On vous tient au courant dès qu'on a le numéro !

Contact Parc : Alexis Bire, animateur de la Maison de la rénovation, maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr

Idées cadeau pour Noël

Dépêchez-vous de commander auprès de votre librairie le livre de recettes des Parcs ! Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux – Recettes de chefs, producteurs et produits locaux. Près de 100 recettes... Pour la Brenne, c'est Frédéric Berthault, le chef du restaurant « L'auberge du grèbe », à Lureuil qui nous livre deux recettes : la galette à la faisselle de chèvre, une célébrité locale et la perche meunière, poisson d'eau douce de nos étangs.

240 pages, 22 €.



Retrouvez sur le site internet de Destination Brenne, des idées cadeaux à partir de produits ou prestations locales : Offrez une sortie nature, un resto, un atelier cuisine, un bijou, une sculpture, un week-end en Brenne pour la famille de Bretagne... ou d'ailleurs !




ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS

Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne :

- * Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- * Vous aide à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 15000 €) :  
- Création ou Reprise
- Croissance (développement de l'activité)
- Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- * Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- * Vous accompagne pendant les premières années : suivi et parrainage.

Les 51 communes du Parc.



Édition 2021



Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le : 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



**Ludovic MONDAIN
Ludovic et Carole**
Boulangerie Pâtisserie Snack
VENDŒUVRES

☎ 02 54 38 30 94
🕒 7h-13h30 / 16h-19h (fermé jeudi)
🕒 Dimanche 7h30 - 12h30
📍 Boulangerie Pâtisserie Ludovic et Carole



Benjamin BERELOOT
Au Bosquet Fleuri
Hôtel
MARTIZAY

☎ 06 40 71 01 00
✉ fleur.bereloot@gmail.com
www.aubosquetfleuri.fr
🕒 7 jours/7 et 24h/24
📍 AuBosquetFleuri

Petits déjeuners maison, avec produits locaux et informations touristiques



Olivier MORIN
Les volailles d'Olivier
Élevage poulets et pintades bio
OBTERRERRE

☎ 06 37 08 63 97
✉ olivier.morin@fermedemontgarny.fr
📍 Vente à la ferme sur commande ou rendez-vous
📍 les Volailles d'olivier

Élevage bio, volailles nourries avec des aliments de la ferme ou locaux

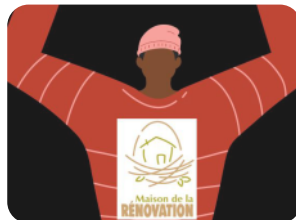


Camille JOYEUX et Louis-Jean MORIN
Les Jardins de Brenne
Maraîchage, œufs - Stages agroécologie et permaculture
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

☎ 06 48 23 80 71
✉ contact@jardinsdebrenne.com
www.jardinsdebrenne.com

Produire des légumes bio en s'inspirant du fonctionnement de la nature et partager notre expérience!





BRENNE - BERRY

Vous habitez le Parc Naturel Régional de la Brenne?

Vous souhaitez réduire votre consommation énergétique? Apprendre comment rénover votre logement?

Et, vous voulez faire ça en vous amusant ?

Le Parc Naturel Régional de la Brenne (à l'occasion du lancement de la Maison de la Rénovation) et le CPIE Brenne Berry vous invitent à participer au défi Energie et Rénovation à partir du 9 décembre 2020.

Le défi Energie Rénovation, c'est quoi ?

Le défi se déroulera de décembre 2020 à décembre 2021. Vous pouvez participer à des événements ponctuels, ou vous inscrire sur toute la durée pour suivre les évolutions de votre consommation énergétique dans le détail.

Le mercredi 9 décembre 2020, nous lançons le défi !

Le 9 décembre, ce sera le premier atelier (en virtuel), d'une longue série ! Venez nous rejoindre dès que vous êtes disponibles, entre 16h et 19h, pour un atelier virtuel en cliquant sur ce lien: <https://us02web.zoom.us/j/81217172436>

Ce sera l'occasion de se rencontrer, de poser vos questions sur l'énergie et sur le défi, et d'échanger des « trucs et astuces » pour réduire sa consommation énergétique au quotidien.

Pour participer au défi

Pour plus d'information sur le défi et pour vous inscrire: <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/deficitoyen-transition-energetique-renovation/>

Vous pouvez aussi nous joindre au: 02 54 39 29 10 ou par mail: brune-fichet@cpiebrenne.org

Alors, prêt à relever le défi?

*Le Parc de la Brenne s'associe avec SoliHa et l'ADII Espace Info Energies pour organiser ce nouveau Service public de la rénovation énergétique sur notre territoire, pour tous les habitants, sans conditions de ressource.

la lettre des Rivières

Creuse - Anglin - Claise



“ ÉDIT’EAU ”

Dans ce contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis le début de l'année 2020, de nouvelles équipes communautaires ont été élues. Le 16 septembre dernier, les 34 conseillers syndicaux, représentant les 9 intercommunalités adhérentes au SMABCAC, ont élu un nouvel exécutif. Les membres du Comité Syndical m'ont, une nouvelle fois, accordé leur confiance pour assurer la présidence du SMABCAC et je les remercie.

Dans les mois à venir, nous devrions voir le projet de Contrat Territorial du bassin de l'Anglin s'engager dans sa partie la plus concrète avec la mise en place des premiers travaux. Pour assurer l'animation et la maîtrise d'œuvre sur ce bassin versant, un nouveau technicien de rivières viendra rejoindre l'équipe en remplacement de Romain FIORE qui est parti assurer d'autres fonctions en dehors du territoire du SMABCAC.

Le bassin versant de la Creuse n'est pas en reste et nous entamons la dernière ligne droite de ce long travail administratif pour qu'il bénéficie lui aussi, le plus rapidement possible, des premières actions.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



Toute l'équipe du
SMABCAC vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année !



ÉLECTIONS 2020

Les élections du syndicat se sont tenues le 16 septembre 2020. Le Comité Syndical est composé de 34 membres titulaires et de 34 membres suppléants. Ils sont désignés par les 8 Communautés de Communes et la Communauté d'Agglomération Castelroussine adhérentes au SMABCAC. Le bureau, composé de 18 membres, est le suivant :

- **Président** : Jean-Louis CAMUS
(CdC Cœur de Brenne)
- **1er Vice-Président** : Alain JACQUET
(CdC Brenne Val de Creuse)
- **2ème Vice-Président** : Maurice BONNET
(CdC Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse)
- **3ème Vice-Président** : Philippe GOURLAY
(CdC Marche Occitane Val d'Anglin)
- **4ème Vice-Président** : Chantale VILLIERE
(CdC Val de l'Indre Brenne)
- **5ème Vice-Président** : Claude MERIOT
(CdC Brenne Val de Creuse)

Dominique HERVO (CdC Brenne Val de Creuse), Edith VACHAUD (CdC Brenne Val de Creuse), Jean-Pierre NANDILLON (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Bruno CHARTIER (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Laurent LAROCHE (CdC Marche Occitane Val d'Anglin), Hubert JOUOT (CdC Marche Occitane Val d'Anglin), Jean-Louis MARCQ (CdC Cœur de Brenne), Jean GUIGNEDOUX (CdC Val de l'Indre Brenne), Bernard AUJEAN (CA Châteauroux Métropole), Annie BOURGOIN (CdC Pays Dunois), Pierre COURET (CdC Pays Sostranien) et Alain BOURIN (CdC Châtillonnais en Berry).



La fin d'un Contrat sur la Claise....

C'est officiel, le Contrat Territorial du bassin de la Claise, démarré en 2014, a été clôturé cette année par les travaux sur l'Aigronne. Pour que ce cours d'eau, dégradé par des curages et recalibrages, retrouve une fonctionnalité plus naturelle, la continuité écologique a été restaurée avec la suppression de 4 anciens ouvrages. En complément, plus de 2 700 tonnes de granulats de diverses tailles ont été positionnés dans le lit afin de diversifier les habitats (fosses, radiers...) et les écoulements.

Ces actions permettront de retrouver plus d'habitats faunistiques et floristiques ainsi qu'une meilleure biodiversité dans ce ruisseau. Un suivi sera réalisé ces prochaines années pour s'assurer de l'efficacité de ces travaux.

En parallèle, l'étude bilan de ce contrat menée par le bureau d'étude Aquascop, a débuté. Les résultats nous permettront de faire le bilan du précédent programme et de proposer de nouvelles actions sur ce territoire.



...l'aboutissement d'un long travail sur l'Anglin

C'est également la fin d'une importante phase sur le bassin de l'Anglin : l'instruction du dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale unique s'est poursuivie par une enquête publique entre le 10 septembre et le 10 octobre dernier. De nombreux acteurs du territoire, ou hors du bassin versant, se sont mobilisés pour apporter leurs observations et souligner leurs craintes.

Si Monsieur le Préfet accorde un avis favorable à notre dossier, nous pourrions démarrer les premiers travaux après avoir passé les marchés publics.

Suite au départ de Romain FIORE, un nouveau technicien prendra ses fonctions début 2021 pour mener à bien cet ambitieux programme. Il sera joignable aux mêmes coordonnées : 06.28.19.15.13 / bassin.anglin@smabcac.fr

Une année favorable à la Jussie



L'étiage que nous avons encore connu en 2020 a été propice à un très fort développement de la Jussie, plante exotique envahissante, principalement sur le bassin de l'Anglin mais également sur la Claise. Même la Creuse, jusque-là plus épargnée, n'a pas échappé à la colonisation.

L'entreprise Fougère, spécialisée dans l'arrachage manuel de la jussie, a retiré 191 m³ de végétaux sur l'Anglin (165) et la Claise (26). Des problèmes d'accès et un développement phénoménal de la plante n'a pas permis d'arracher la totalité de la jussie sur l'Anglin. Sur la Creuse, des actions ponctuelles ont été mises en place. Les travaux devraient se poursuivre en 2021.

La jussie sera probablement l'objet d'une lutte importante ces prochaines années.



Réserve de Chérine



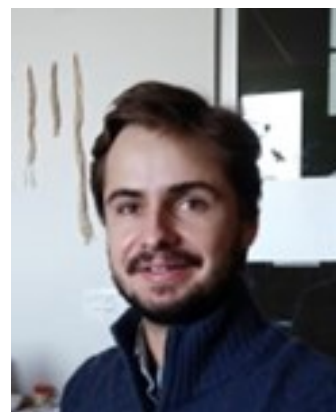
Chérine a vu beaucoup de changements en 2020.



Suite au départ en retraite du directeur historique Jacques TROTIGNON (fin 2019), la Réserve a recruté Albert MILLOT pour prendre la relève. Originaire du Puy-de-Dôme, il a opéré comme chargé d'étude dans le PNR Cap et Marais d'Opale (départements du Pas-de-Calais et du Nord) pendant une quinzaine d'années avant de descendre dans le Berry pour prendre ses fonctions à Chérine.



Puis, en juin, Myriam DEVAUTOUR quittait son poste de comptable pour être remplacée par François CLÉMENT, originaire de Tournon-Saint-Martin, associé dans un cabinet d'experts comptables à Poitiers.



Enfin, Nathan MOUTARDIER a rejoint l'équipe de la Réserve en septembre, en tant que garde animateur. Né à Chinon (Indre et Loire), il suit des études de Gestion et Protection de la Nature, avant de faire un service civique en tant que chargé de mission en ornithologie et chiropterologie.

.../...

Les autres évènements marquants de 2020

Bien sûr Chérine n'a pas échappé aux bouleversements provoqués par l'arrivée du Coronavirus. Particulièrement le volet sensibilisation du public. Les observatoires ont été fermés pendant le printemps (confinement oblige), ce qui a provoqué certaines réactions négatives, émanant des visiteurs habitués. Cependant, à la réouverture des sites, la fréquentation des observatoires et des visites guidées est revenue à un niveau quasiment normal.

Une des conséquences du confinement : l'absence de dérangement et de bruits parasites en Brenne a incité les oiseaux à s'installer à proximité des observatoires, assurant des conditions exceptionnelles pour les observations et les suivis naturalistes.

Les autres activités de la Réserve se sont aussi maintenues.

Ainsi, parmi les suivis classiques qu'effectue Chérine depuis quelques années maintenant, l'étude de la Cistude d'Europe a permis de d'identifier 36 individus supplémentaires et de protéger 9 nids. La sortie des œufs (l'émergence) s'est déroulée de façon majoritaire à l'automne, ce qui est un record, peut être en lien avec le changement global.

Les écoutes du Butor étoilé, au début de printemps n'ont permis de détecter que 7 ou 8 mâles chanteurs dans toute la Brenne, malgré les conditions d'écoute particulièrement bonnes. Le sort de ce héron des roseaux est extrêmement préoccupant.

Les Guifettes moustacs ont-elles aussi été suivies de tout près, afin de mieux comprendre leur comportement social et alimentaire pendant la période de reproduction.

Différents inventaires se sont poursuivis concernant des groupes un peu moins connus comme les araignées, les coléoptères, les fourmis et les chauves-souris.

Réserve Naturelle de Chérine
Maison de la Nature et de la Réserve
36290 Saint-Michel-en-Brenne
02 54 28 11 02



Culture et loisirs

Association Culturelle Macérienne	Chantal Kroliczak	07 71 28 24 27
Le Moulin	Pascal BECTARD	02 54 38 12 24
Comité de Jumelage MEZIERES/WATOU	Amandine ROBINET	06 87 17 51 12
Comité de Jumelage MEZIERES/BARZANO	Sylvie LEFORT	02 54 38 01 94
Club de l'Amitié	Monique CHICHERY	02 54 38 14 89
La Randonnée de la Brenne	Jean-Louis CAMUS	02 54 38 04 23 (mairie)
Société de Pêche Le Roseau Mézières/Saint Michel	André ROUSSELO	02 54 38 03 70
Réserve de Chérine Maison de la nature	Jean-Louis CAMUS	02 54 28 11 01
Les intérêts et l'avenir des habitants de la Brenne	Jean-Claude POIRIER	02 54 37 78 61
Les Orchidées EHPAD Mézières-en-	Anne-Cécile DOISEAU	02 54 38 04 16
CAP SUR LA BRENNE	Robert BOSCARINO	02 54 38 28 28
Club Joli Sourire	Liliane GUILLOT	02 54 38 04 41
Amicale Pèlerinage Rencontres Lourdes	Jean BEAUFRERE	02 54 38 05 93
Musique en Brenne	Marie PERRET-CHESSERON	06 88 64 00 64

Sports

Judo Club de la Brenne	Sandrine BARBIEUX	06 31 94 32 13
Brenne Twirling Club	Geneviève DESCOUBES	06 85 05 03 32
Marche Nordique en Brenne	Philippe LISSY	06 01 11 01 72
FC2MT (football club)	Francis BLANCHARD	02 54 37 05 76
Tennis Club	Julien CRESPI	06 72 11 00 96
Club de Tir Brennou	Thierry POITEVIN	02 54 38 02 13
Moto Club Brennou	Stéphane MAHUTEAU	02 54 38 54 20
Familles Rurales Gymnastique	Claudette RIOLLET	06 08 58 22 79
Familles Rurales Marche	Marcelle BARBAN	06 75 67 07 64
Familles Rurales Yoga – gym douce séniors	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
Badminton	Christelle LEBLANC	02 54 38 07 55
PSTCVL Poursuites sur Terre Centre Val de Loire	Sébastien MAHOUDEAU	06 73 01 09 15

Souvenir

Union Nationale des Combattants	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
ONAC	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
Mémorial des Sapeurs-Pompiers	Alain GUILLOT	02 54 38 06 05
Le Souvenir Français	Jacky SABARD	06 31 08 86 58

Entraide Santé

Section locale des mutilés du travail (FNATH)	Francis BAVOUZET	02 54 38 10 56 ou 02 54 34 76 01
Association Familiale Rurale Mézières/Saint Michel	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vincent DELAVANT	06 45 37 34 13
ADMR (travailleuse familiale)	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
La Bonté du Père Noël	Roger MOUSSET	02 54 38 12 27
Les Brennous Solidaires	Jean-Pierre DAVAL	02 54 37 87 38

A Association Culturelle Macérienne

Une nouvelle association est née !

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle médiathèque et dans le but de soutenir ses initiatives, l'Association Culturelle Macérienne (A.C.M.) a vu le jour lors du premier confinement. Ses statuts prévoient «de promouvoir, de favoriser, d'organiser toute action culturelle à Mézières-en-Brenne et ses environs d'une part, d'accompagner les activités initiées par la médiathèque, d'autre part.»

Si des habitants souhaitent créer ou participer à une animation d'ordre culturel au sens large, ils pourront s'appuyer sur l'association en toute autonomie (par exemple : atelier d'art floral, cours de cuisine, activités parents/enfants, ...).



congrès anciens combattants mai 1934
Georges PINARD

Sans attendre et pour concrétiser un sondage réalisé en 2019 par Emilie Renoncet, un groupe «histoire locale», composé de 8 personnes, a travaillé sur le recensement des anciens commerces, professions libérales, artisans et entreprises de la commune entre 1899 et 2020. Le résultat encourageant : plus de 57 pages de tableaux, une collecte de nombreux documents et photos grâce à la participation de macériens motivés, la retranscription de témoignages oraux précieux. Ainsi, toute cette mémoire de village perdurera lorsque ces données seront confiées à terme aux Archives départementales.

Pour 2021, nous espérons, si les circonstances liées à la pandémie le permettent, restituer cette collecte sous forme d'exposition et de conférence. Il en sera de même concernant l'histoire de la Poste et un épisode de la Seconde Guerre mondiale enrichi de nouvelles informations.

Une sortie à la journée est envisagée à la Maison Jour de Fête à Sainte-Sévère et au musée du facteur rural à Prissac.

Rejoignez-nous pour en apprendre un peu, beaucoup sur l'Histoire de Mézières mais pas que ...
toute initiative sera la bienvenue.

Adhésion annuelle : 10 €

Contact : Chantal Kroliczak – 07 71 28 24 27 ou krolicch@gmail.com



Ancienne boucherie Barnier dans les années 1920 –
8 rue du Pont Malientras
Source: M.MOURY

Le Souvenir Français



Association fondée en 1887
Reconnue d'Utilité Publique le 1er février 1906

LE SOUVENIR FRANÇAIS A BESOIN DE VOUS !

Pour **SAUVEGARDER** et entretenir les lieux du Souvenir de la France au combat.

Pour **RASSEMBLER** les Français lors des Cérémonies qui rappellent les grandes dates de l'histoire de la nation

Pour **TRANSMETTRE** la connaissance de l'Histoire aux jeunes générations.

Comme dans toutes les associations patriotiques, nos adhérents vieillissent, et de ce fait, nombre d'entre-elles sont appelées à disparaître.

Le Souvenir Français

est là pour prendre la relève afin de maintenir et renforcer la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Le président lance donc un appel aux habitants de la commune et du canton, jeunes et moins jeunes, qui seraient prêts à rejoindre le comité.

Contact : Comité du canton de MÉZIÈRES en BRENNE
(Azay le Ferron – Mézières – Obterre – Paulnay – Saulnay – St-Michel – Villiers)
Jacky SABARD, Président
☎ 06 31 08 86 58
✉ jacky.sabard@orange.fr

JACKY SABARD

Familles Rurales



Toutes les activités sont maintenues au sein de Familles Rurales pour 2021, quand le feu vert sera donné...



**ENTRAIDE
ET CONVIVIALITÉ**
Se rencontrer, échanger, être solidaire

NOUVELLE ACTIVITE

**FAMILLES RURALES
MEZIERES / SAINT-MICHEL -EN-BRENNE**

**ACCOMPAGNEMENT
SOLIDAIRE**

**SE DEPLACER GRACE A LA SOLIDARITE
DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL**

CONTACT - 06 82 80 87 76



**ASSOCIATION DE
MÉZIÈRES-EN-BRENNE,
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique - Mise en page : Familles Rurales Indre, février 2020 - Crédit photo : pixat

L'activité physique adaptée est excellente pour la santé et le moral grâce au lien social qui se tisse entre les adhérents-participants et bien utile après cette période difficile.

Familles Rurales vous proposent : la gym volontaire, la gym séniors, le hatha yoga, la marche, le scrabble, le club " la joie de vivre" et le groupe folklorique ces derniers se tenant à St Michel en Brenne et notre nouvelle activité, toujours au plus près des personnes.

Vous pouvez nous retrouver sur facebook
Association Familles Rurales Mézières - st Michel en brenne
notre mail : famillesruralesmeziere-stmichel@orange.fr

Club de Tir Brennou

Un sport, une passion, une multitude de disciplines

Club de Tir Brennou est une structure sise en plein cœur de la Brenne, dont les installations offrent un panel de possibilités pas toujours connues.

Néanmoins, via les pages de ce bulletin municipal, nous vous rendons compte régulièrement de ce que les jeunes, en particulierité de l'École De Tir, génèrent comme résultats sportifs sur le plan départemental, régional et national.

Quels types de tirs y sont pratiqués ?

Les disciplines sportives

- 10 M air comprimé carabine, précision, 3 positions (genou, couché, debout).
- 10 M air comprimé pistolet, précision, vitesse et standard.
- 25 M pistolet, précision, vitesse, standard et T.A.R.
- 50 M carabine, précision, 3 positions (genou, couché, debout) et T.A.R.
- 50 M pistolet précision.
- 200 M carabine, précision et T.A.R.
- 100 M carabine T.A.R. et poudre noire.
- Fun tir, pistolet et carabine.

Les disciplines de loisirs

- 40 M pistolet cibles métalliques.
- 25 M pistolet.
- 50M, 100M, 200M carabine.
- 25 M et 40M cible mobile (sanglier courant).
- 50 M carabine de chasse



Au sein de cette association, ces différentes disciplines du tir, qu'elles soient sportives ou de loisirs, se côtoient pour le plaisir de chacun de ses licenciés et adhérents, de quoi s'adonner à une passion et ce, dans le respect le plus grand et le plus strict des règles de sécurité et d'éthique.

Parmi tous ces tireurs sportifs ou de loisirs, fréquentant aussi régulièrement une partie des installations du C.T.B., les adeptes de la chasse, qui hors saison viennent pour régler du matériel ou tout simplement s'entraîner en vue de futurs tirs de chasse en conditions réelles, avec tout ce que cela implique, tant sur le plan de la précision que sur le plan sécuritaire qui est la règle prioritaire en toute situation.

Quand venir sur les installations du C.T.B. ?

Pour la structure "École De Tir" et pour les adultes adeptes du tir à 10 mètres, c'est tous les mercredis de 15h00 à 19h00 (16h00 pour les enfants) ainsi que le dimanche matin de 9h00 à 12h00.

Pour toutes les autres disciplines, c'est uniquement le dimanche matin de 9h00 à 12h00.

Désormais, pour tous renseignements sur l'une ou l'autre des disciplines, ou sur le fonctionnement du C.T.B., il faut nous contacter via le site internet du club, dans la rubrique "Nous contacter" :

<http://www.club-de-tir-brennou.fr>

Un des responsables de l'association vous répondra obligatoirement.

Les Orchidées

EHPAD Mézières en Brenne



Comme tout le monde le sait, cette année 2020 aura été marquée par le COVID 19 à partir du mois de mars. En début d'année 2020, l'Ehpad de Mézières-en-Brenne, soutenu par l'association Les Orchidées, a lancé un projet de médiation animale intergénérationnelle avec les 2ème année CAP palefrenier du lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot. Ce projet s'est concrétisé par des séances avec des résidents, une journée par mois, dans le manège du lycée.

Pour agrémenter ce projet, les résidents ont également eu droit à la visite d'Opale, poney de la ferme de Mazerolles, au sein même de l'Ehpad ainsi que dans les chambres.



Puis le confinement est arrivé obligeant le personnel à trouver des méthodes visuelles pour permettre aux résidents de voir les leurs : skype, famileo, courrier, appel téléphonique, apportant ainsi une petite bouffée d'air frais à chacun.

Il y a eu aussi la création de la « petite boutique », ou boutique éphémère, donnant la possibilité de faire des petits achats au sein de l'établissement, et ce, grâce au soutien de l'association Les Orchidées. Des goûters divers ont également été offerts. Des rencontres-discussions et des brins de causerie avec les résidents ont aussi été organisés.

En juillet et août, des sorties ont été organisées en mini-bus permettant ainsi à quelques résidents de prendre l'air : promenade en Brenne, sorties nature.

D'autres activités ont occupé les résidents : lotos, goûters d'anniversaire, séances de bien-être, décorations de l'établissement au rythme des saisons, repas thérapeutiques dans les services (en petits groupes), barbecue l'été dernier.

Cette difficile et très longue période a apporté ses lots de soutien de commerçants avec des dons :

- Bricomarché : dons de plants pour permettre la création d'un jardin potager occupant ainsi les papis jardiniers: salades, choux et tomates ont ainsi été cultivés pour offrir à l'équipe de l'Ehpad.
- Intermarché : dons de tables et de chaises pour prendre les repas à l'extérieur.
- Jeff de Bruges et Boulangerie Aufrère : dons de chocolats pour Pâques.
- Entreprise Lonati : dons de chrysanthèmes à planter ainsi que de fleurs coupées.
- Maison de l'Hôtellerie à Châtillon : dons pots et peintures pour créations diverses.



Pour que cette année soit plus douce pour les résidents, il y a également eu des échanges avec les élèves des écoles de Vendoeuvres et de Mézières-en-Brenne. Les enfants du personnel de l'Ehpad, de la commune et du Centre de Loisirs ont offert des dessins, les lycéens de Saint-Cyran-du-Jambot ont adressé une lettre de soutien.

De leur côté, les résidents ont créé un panneau pour les enfants du Centre de Loisirs de Saint-Michel-en-Brenne, ont participé à un atelier floral et ont accueilli les sœurs de Saint-Michel-en-Brenne pour préparer une crèche de Noël.

Une boutique en ligne a également été créée par les animatrices et l'association Les orchidées pour mettre en vente les créations des bénévoles et des résidents. Cette boutique a remplacé, en partie, le « marché » de Noël de la fin novembre.

.../...

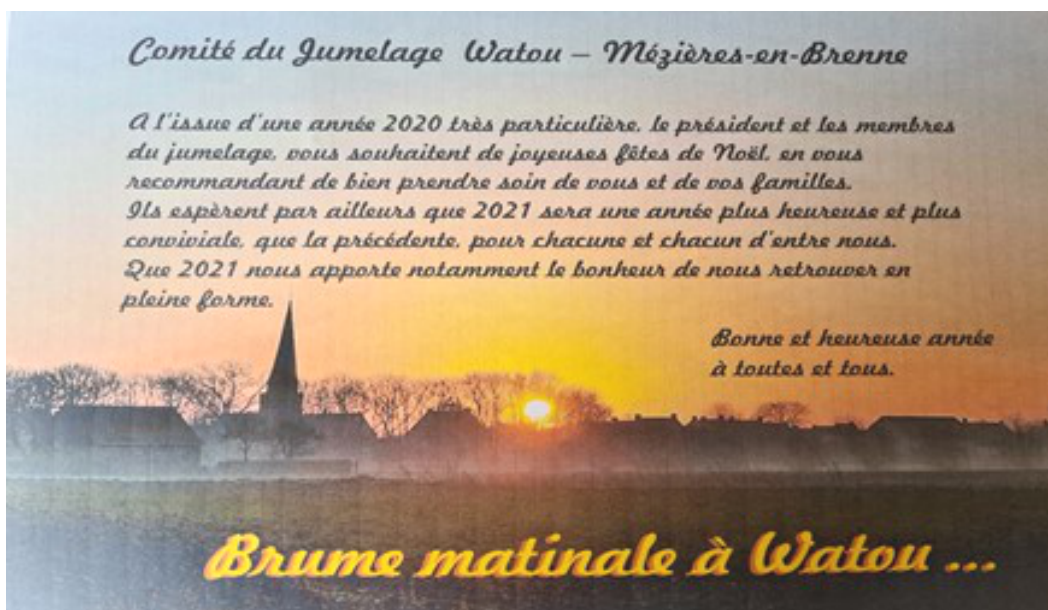
Les animatrices Marie-Line et Lydia et l'association Les Orchidées remercient tous les donateurs et tous ceux qui ont apporté leur soutien pendant ces très longs mois. Tout au long de l'année, l'objectif de tous a été le « bien-être et le divertissement » des résidents pour leur apporter une petite note joyeuse...

L'association a toujours besoin de bénévoles. Si des personnes sont intéressées pour venir passer quelques moments avec les membres de l'association et avec les résidents, elles seront les bienvenues.

Contacts : Animatrice Marie-Line au 02.54.38.04.16
association : mail : associationlesorchidees@laposte.net
ou Facebook : AssociationLesOrchideesMézières en Brenne

LA PRÉSIDENTE ANNE CÉCILE DOISEAU

Comité de jumelage Mézières-Watou



Nos amis de Watou vous présentent également tous leurs vœux, voici un petit mot reçu.

N'ayant pu nous réunir cette année, nos amis de Watou ont décidé de faire cadeau d'une bouteille de bière pour les 35 ans du Jumelage aux adhérents, de notre côté nous avons complété ce petit présent par une petite gourmandise (Délices de Belgique ou truffes). Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore reçu la visite d'un membre du bureau, patience la tournée n'est pas finie et continue.



Le Comité de Jumelage Mézières-Watou tient également à avoir une pensée pour leur amie adhérente Jacqueline CAMUS qui nous a quittés en octobre 2020

Le Moulin

2020, une année extra pas ordinaire!



Comme pour chaque association, 2020 fut une année difficile pour nos activités.

Les confinements, déconfinements successifs ne nous ont pas facilité la vie. Malgré un été satisfaisant, l'hébergement a surtout bénéficié aux professionnels. Covid oblige!

Nous avons pu cependant nous rassurer par la location de vélos, la météo aidant.

Le calendrier des expositions a été plus que perturbé: annulation, report . Nous n'avons pu organiser les vernissages tant attendus par nos adhérents, ces moments de convivialité autour d'un thème....la Culture.

2021 s'annonce morose et incertaine tant que la situation sanitaire ne connaîtra pas d'amélioration. Mais restons optimiste!

L'office de tourisme quittera nos locaux au printemps pour s'installer place Jean Moulin aux côtés de l'Agence Postale Communale. Véronique FILLION qui était employée par Destination Brenne jusqu'au 31 décembre 2020, a rejoint notre équipe le 1er janvier 2021 comme Responsable de Direction. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Une bienvenue, pour les projets à venir. Améliorer l'hébergement du Moulin, gérer le parc vélos qui s'enrichit cette année de 8 vélos électriques.

Mais le plus beau projet est celui de la gestion en 2022 de l'hôtel "Le Boeuf Couronné" , dont la Commune se porte acquéreur et qui réalisera la complète rénovation. Ce lieu historique devait continuer d'exister et gardera son identité. La partie hôtel deviendra un gîte de séjour, et ce sont 7 chambres supplémentaires qui viendront rejoindre les 10 chambres du Moulin et du Meunier. Tout cela dans le même esprit que sont les valeurs de l'association : la mixité sociale, la convivialité, le partage.

C'est donc un ensemble d'hébergement important en centre-bourg de Mézières qui répond à un besoin pour le développement touristique de la Brenne.

Elu ,depuis le 29 décembre Président de l'association, je rends un dernier hommage à Jacqueline Camus, fondatrice et Présidente de l'Association de 1989 à 2017. Je ferai tout mon possible pour poursuivre son oeuvre.

En 2021, la salle d'exposition du Moulin sera baptisée "Espace Culturel Jacqueline Camus".

Vous trouverez dans la rubrique AGENDA le calendrier des Expositions 2021

Naissances

Lison BILAINE GENEVIER
André DEFFONTAINES

12 septembre
26 décembre

Mariages

Erreur sur le dernier bulletin, il fallait lire

Wendy DURUDEAU et Nicolas PERON

25 juillet

Sylvie PIQUET et Didier BERLOQUIN

12 septembre

Décès

Erreur sur le dernier bulletin, il fallait lire

14/03	Marie-Claire MAQUIN veuve FEUILLADE	80 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
11/08	Michel MAUBOIS	86 ans	34 route de Châteauroux
25/08	Frédéric DE BORT	56 ans	1 rue de la Gare
05/09	André MERY	86 ans	1 rue des Plaudets
14/10	Norbert MOREAU	88 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
19/10	Jacqueline MARCHAIS épouse CAMUS	65 ans	12 rue de la Lanterne
28/10	Odette GABLIN veuve BERLOQUIN	92 ans	7 rue des A.F.N.
07/11	Gérard BAUD	67 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
25/11	Daniel FABBRI	82 ans	18 Marlange
30/12	Jacqueline HEVIS veuve GUILLOT	89 ans	EHPAD Résidence de la Brenne

Mars

20 Fête du Printemps/Echaudés

Mai

9 Randonnée de printemps

Juillet

11 Festival CHOPIN 11 juillet 2021

13 Feu d'artifice et bal

Août

6-7-8 Randonnée de la Brenne

14 Marché gourmand nocturne - Bal folk organisé par la médiathèque
Festival dans l'Art Rue

16 Brocante

Octobre/novembre

17 Randonnée d'automne

30 Pêche Bellebouche

31 Pêche Bellebouche

1er Pêche Bellebouche

Décembre

Parade de Noël

Selon la situation sanitaire, l'agenda des manifestations est susceptible de changements

EXPOSITIONS LE MOULIN

~~8 janvier au 4 février~~ **ANNULÉE**
Robert ANSEL
Exposition de photographies animalières

6 février au 8 février
Histoire et Généalogie des personnalités de Mézières-en-Brenne
Société Généalogique du Bas Berry

10 février au 4 mars
Photographies anciennes de l'Indre
Avec le concours des Archives Départementales de l'Indre

6 mars au 1er avril
Catherine GONIN- Nelly MERIOT
Exposition en duo de sculptures en papier mâché et cartonnage
Restrospective jumelage avec BARZANO

3 avril au 29 avril
Pascal SZKOLNIK
Exposition individuelle de photographies

1er mai au 27 mai
Jean-François CHAZAUD
Lauréat du Prix du Moulin au 34^e Salon des Peintres de la Brenne

Jacques LEGROS
Lauréat du Prix du Moulin au 33^e Salon des Peintres de la Brenne

29 mai au 24 juin
Chantal LOMBARD
Exposition individuelle de peintures. Lauréate du Prix de la Municipalité au 34^e Salon des Peintres de la Brenne



26 juin au 29 juillet
35^e Salon des Peintres de la Brenne
Exposition collective sur le thème de la Brenne

31 juillet au 26 août
M.E.B.A.C. 2021
Exposition collective d'Art Contemporain

28 août au 30 septembre
Léonelle Nathalie TIFFENEAU
Lauréate du M.E.B.A.C. 2019
Exposition individuelle de peintures.

2 octobre au 28 octobre
9^e Salon de la gourmandise sous toutes ses formes

30 octobre au 25 novembre
Jean MOIREAU
Exposition individuelle. Acquarelles animaux.

27 novembre au 6 janvier 2022
John BYRON
Exposition de peintures d'animaux victoriens . A découvrir!

Calendrier sujet à modification en fonction de la situation sanitaire



NUMEROS UTILES

MAIRIE	ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30 mardi et samedi 9h-12h email : mairie@mezieres-en-brenne.fr	02 54 38 04 23
Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	1 rue du Prieuré 36290 SAINT MICHEL EN BRENNÉ Maison France Services – Brenne Box - Mézières-en-Brenne (Cyber-espace - espace de Co-working) Ouverte lundi mardi jeudi 9h-12h et 14h-17h mercredi vendredi 14h-17h	02 54 38 18 60 02 54 38 59 46
GENDARMERIE	Brigade Mézières-en-Brenne	17 ou 02 54 38 28 90
POMPIERS	Chef de Centre Gilles VIDALIE	18
ENEDIS Dépannage		09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières/Saint Michel-en-Brenne	8 rue Jean-Claude Poitevin	02 54 38 05 78
Syndicat d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise	1 rue de la Mairie	02 54 38 17 32
Accueil Maison Médicale Docteurs	Anne MATHIEU et ses collaboratrices	02 54 38 04 03
Chirurgien-dentiste	Pascal RICHARD	02 54 38 08 00
Psychologue	Catherine MANCHINI	02 54 38 23 19
Infirmiers	Antoine SALLE – Yannick RHEINHART – Céline BARRAUD	06 62 51 34 07
Infirmière ASALEE (action de santé libérale en équipe)	Sonia MARTOGLIO-BLAISE	02 54 38 00 24
Masseurs kinésithérapeute ostéopathe	Lucian LIGURARU-CARP-COSTEL	07 51 61 12 48
	Céline LATISSIERE	02 54 38 12 34
Pédicure – Podologue	Christine TURBELIN	02 54 39 28 47
Diététicienne	Elodie FLEOUTER	06 71 67 48 28
Infirmières	Maryline NATUREL – Myriam DEBACKER 4 place du Chapitre	06 71 49 77 21
Luxo-puncture	Maryline NATUREL - 4 place du Chapitre	02 18 01 60 63
Pharmacie	Cœur de Brenne Julie BRANGIER (mise à jour carte vitale)	06 85 84 96 07
Taxi Ambulance	Ambulances de la Brenne Sylvie LEFORT	02 54 38 00 00
Vétérinaires	Cabinet vétérinaire Docteur DEBACKER 2 route de Chatillon	02 54 38 01 94
Maison de Retraite	EHPAD Résidence de la Brenne 15 rue des Orchidées	02 54 38 04 09
Soins infirmiers à domicile		02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile	Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile		02 54 38 18 60
Culte	Curé Emmanuel SOULY – Abbé François Valentin COLY, prêtre	02 54 38 01 22
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
ADMR	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
Ecoles	Maternelle Jean FOURSAC Directrice : Nathalie RAFFAULT	02 54 38 01 98
	Elémentaire Joseph THIBAUT Directeur : Christophe ROCAMORA	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	1 bis rue du Commandant Wiltzer – fonctionne en période scolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs Saint Michel-en-Brenne	– fonctionne les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël)	02 54 38 18 60
Multi-accueil	Bouts d'ficelles Rue de la Fontaine Carrelée PAULNAY	02 54 38 17 88
Déchetterie	Lundi et samedi 9h-12h – 14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-18h fermeture à 17h du 01/11 au 28/02	02 54 38 11 03
Agence Postale communale	2 rue du Bout du Monde ouverte du lundi au samedi 9h à 12h	
Crédit agricole	7 Place du Général de Gaulle – ag.mezieres-en-brenne@ca-centreouest.fr	02 18 01 15 40
Notaire SCP LUTIER		02 54 38 00 77
Architecte	Vianney DEFFONTAINES 9 rue du Pont Malientras	02 47 91 67 06
Médiathèque	Léon BOUSSARD Emilie RENONCET	mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h
Office de Tourisme Destination Brenne	Le Moulin	02 54 38 12 67
Gîte de séjour et de groupe	le Moulin (36 lits) salle d'expositions	02 54 38 12 24
Station Touristique Rurale de Bellebouche	Activités Ludiques	02 54 38 32 36
Village Vacances Nature de Bellebouche		02 54 38 28 28
Camping de Bellebouche***		02 54 38 28 28
Camping Municipal de la Caillauderie	ouverture mi-avril à mi-octobre	02 54 38 12 24
Hôtel – Restaurant « Au Bœuf Couronné »	8 chambres	02 54 38 04 39
Restaurant Le Bellebouche	sur la station touristique rurale de Bellebouche	02 54 37 74 40
Auberge de « Plume Cane »	lieudit Plume Cane	02 54 38 03 04

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant**
de mettre son masque
et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever
le masque en le prenant
par les lanières



Couvrir le nez
et la bouche



Une fois posé,
ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre
dans un sac plastique et le jeter
ou s'il est en tissu, le laver
à 60° pendant 30 min

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0315-001-2003 - 30 avril 2020

36 - INDRE

Centre de vaccination - CH Châteauroux / Pôle de soins de suite et réadaptation
16 Rue Claude Nicolas Ledoux, 36000 Châteauroux - [08 05 02 14 00](tel:0805021400)

Centre de vaccination - Salle Barbillat Touraine de Châteauroux Belle-Isle
Avenue Daniel Bernadet, 36000 Châteauroux - [08 05 02 14 00](tel:0805021400)

Centre de vaccination - CH de la Tour Blanche - Issoudun
Avenue Jean Bonnefont, 36100 Issoudun - [08 05 02 14 00](tel:0805021400)

Centre de vaccination - Bâtiment communal "La grange" / CPTS Boischaud sud
1 Place Henri de Latouche, 36230 Neuvy-Saint-Sépulchre

Centre de vaccination public - Salle des fêtes - Le Blanc
Place de la Libération, 36300 Le Blanc - [08 05 02 14 00](tel:0805021400)

Centre de vaccination public - Salle des fêtes Jean Moulin
10 Rue Jean Jaures, 36320 Villedeieu-sur-Indre - [08 05 02 14 00](tel:0805021400)

Centre de vaccination public - Salle des fêtes de Buzançais
12 Avenue de la République, 36500 Buzançais - [02 54 84 19 33](tel:0254841933)

Centre de vaccination - Pôle de santé de Valençay /CPTS Boischaud nord
28 Rue des Princes, 36600 Valençay

A l'heure où nous imprimons, voici la
liste des centres de vaccinations pour le
département de l'Indre.

Cette liste évoluera dans les prochaines
semaines.

Consultez régulièrement le site [sante.fr](https://www.sante.fr)